

---

# 2014

Rapport d'activités

---



**ORIV** Observatoire régional de l'intégration et de la ville



# SOMMAIRE

Un centre de ressources territorialisé .....	5
Rapport moral de la Présidente .....	7
Un fonctionnement associatif en phase avec les enjeux .....	9
Des formes de collaboration renouvelées .....	9
Des moyens pour l'action.....	10
Une équipe de salariés au service du projet .....	11
Bilan synthétique de l'activité.....	13
Une activité soutenue mais un investissement différencié selon les thématiques .....	13
Une nouvelle impulsion.....	15
Des thématiques investies en cohérence avec les enjeux associatifs .....	16
Quelques enseignements transversaux .....	16
Une fonction ressources transversale et mutualisée .....	17
Rendre accessibles et mettre à disposition des ressources .....	17
La gestion du centre de documentation.....	17
Le site internet de l'ORIV .....	19
Un panorama sur l'actualité de la politique de la ville.....	21
Le portail européen sur l'intégration .....	21
Diffuser des informations et des connaissances .....	23
La production d'un bulletin mensuel .....	23
Les publications de l'ORIV.....	24
Disposer de ressources par la mise en réseau .....	25
Le réseau des centres de ressources politique de la ville .....	25
Le réseau RECI – Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration .....	26
Promouvoir une approche en termes d'intégration sociale .....	29
Sens de l'intervention, objectifs poursuivis et actions menées .....	29
Comprendre les mécanismes et processus à l'œuvre par la production de données .....	29
Organiser des temps d'échanges sur les enjeux d'intégration .....	31
Accompagner des démarches .....	33
Agir en faveur de l'égalité .....	35
Sens de l'intervention, objectifs poursuivis et actions menées .....	35
Identifier les discriminations à l'œuvre et permettre leur prise en compte .....	35
Rendre lisibles les obstacles à l'accès aux droits.....	38
Réaffirmer les principes de droit dans l'action publique .....	39
Renouveler l'action et le regard sur les territoires.....	43
Sens de l'intervention, objectifs poursuivis et actions menées .....	43
Repenser les cadres d'intervention au service des territoires et des habitants par l'apport de ressources .....	43
Comprendre les mutations et évolutions liées aux politiques publiques et permettre, le cas échéant, une action optimisée.....	54
Appuyer les acteurs locaux notamment par la promotion de pratiques et d'expériences innovantes .....	57
Annexes	
Le Conseil d'administration de l'ORIV en 2014 .....	64
Site internet : Documents les plus téléchargés.....	65



# UN CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIALISE

L'association ORIV (Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville) porte un **centre de ressources**, « *structure qui vise à accompagner les acteurs d'une politique publique et les évolutions de celles-ci* »<sup>1</sup> sur les questions relatives à :

- l'**intégration des populations immigrées**,
- la **prévention des discriminations** (en particulier celles liées à l'origine réelle ou supposée des personnes) et l'**égalité**,
- la **politique de la ville** (cohésion sociale et rénovation urbaine).

L'Observatoire **met à disposition, produit, développe et diffuse** des connaissances sur ces trois enjeux. Par ailleurs, l'ORIV **accompagne et qualifie les acteurs** (élus, services de l'Etat, professionnels des collectivités et associations) par le biais de groupes de travail, par l'organisation de temps d'échanges, la réalisation d'études et de diagnostics...

L'ORIV agit dans une logique d'**observation** et de **veille**. Il se donne la possibilité d'alerter les pouvoirs publics et les personnes concernées sur les constats développés à l'occasion de ses travaux.

La particularité de l'action de l'ORIV se trouve notamment dans la **complémentarité entre ces différents domaines**, le **croisement des réflexions** et la **territorialisation de ses activités**.

Son **intervention, historiquement centrée sur l'Alsace** (avec un siège à Strasbourg), s'est étendue à la **Lorraine**. Elle y prend une forme particulière, dans le domaine des interventions liées à la politique de la ville, afin de tenir compte de la dynamique locale. En effet, le **Centre de Ressources Politique de la Ville Lorraine (CRPVL)** est géré conjointement par l'ORIV et le Carrefour des Pays Lorrains (structure intervenant dans le champ du développement local). Les interventions relevant de l'intégration des populations immigrées comme de la prévention des discriminations en Lorraine sont, quant à elles, directement assurées par l'ORIV.

Sur le plan national, l'ORIV est membre de **différents réseaux** : Réseau des centres de ressources politique de la ville, Réseau RECI – Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration, Réseau des Agents de Développement Local pour l'Intégration.

**Ce rapport d'activités rend compte de l'action menée en 2014 sur l'ensemble de ces volets.**



## Le centre de documentation de l'ORIV

- 2500 références (ouvrages, périodiques, rapports...) relatives aux **champs d'intervention de l'ORIV** : intégration des populations immigrées, prévention des discriminations, politique de la ville, immigration, habitat, école, santé, participation des habitants...
- Le fonds documentaire est consultable par le biais de la **base documentaire du Réseau RECI** : <http://biblio.reseau-reci.org/>
- **Ouvert gratuitement à tous** : étudiants, acteurs de terrain, institutions, associations, chercheurs, etc.
- Les documents sont **empruntables**. Les consultations se font **uniquement sur rendez-vous**.
- Vous pouvez également effectuer vos **demandes d'information par mail ou par téléphone**.

Contact : **ORIV** - Diane HÄSSIG - Chargée de l'Information et de la Documentation

tél. : 03.88.14.35.89 - mail : [documentation@ORIV.fr](mailto:documentation@ORIV.fr) - [www.ORIV-alsace.org](http://www.ORIV-alsace.org)

Pour en savoir plus et retrouver toute l'actualité et les publications de l'ORIV : [www.ORIV-alsace.org](http://www.ORIV-alsace.org)

<sup>1</sup> Cadre de référence national Etat – Centre de Ressources, février 2011, Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes.



# RAPPORT MORAL

---

Voilà après un peu plus d'un an de présidence de l'ORIV, le premier rapport moral que je présente ce soir, puisque Rudi, qui avait déjà quitté la présidence, avait accepté de présenter son dernier rapport à l'Assemblée Générale 2014.

Une année de présidence c'est peu pour prendre ses repères et très insuffisant pour faire du rapport moral un exercice confortable. Je voudrais dire néanmoins quelques chantiers en phase d'ouverture et d'exploration au sein du bureau.

Premier chantier de travail : promouvoir davantage le positionnement associatif, c'est ce que je me suis habituée à intituler "l'inflexion associative" de l'ORIV. L'acte de naissance de l'ORI puis de l'ORIV porte la marque d'un geste d'abord institutionnel notamment de la part de l'Etat qui imprègne encore le rapport à l'association dont on peut totalement ignorer le statut associatif, ce qui n'a rien de grave en soi.

Nous venons à l'occasion d'une première partie de visite à laquelle beaucoup d'entre vous étaient présents, d'échanger à propos d'un des objets de l'association qui concerne la politique de la ville. Je mentirai si je vous disais que le Conseil d'Administration pèse sur les choix ou les contenus des missions d'accompagnement de l'équipe dans l'élaboration de ces contrats de ville. Et pourtant, elle est présente dans les débats de l'association à travers un certain nombre d'échanges et de questionnements que nous partageons entre administrateurs et salariées.

- la participation des habitants / conseil citoyen
- la réinterrogation de la notion de mixité sociale/mobilité sociale

C'est aussi dans l'interaction de ces réinterrogations "critiques" portées par le Conseil Administration et les missions qui nous sont confiées que nous recherchons à la fois la promotion des valeurs de l'association et les facultés de "peser" sur les démarches en cours.

Notre recherche porte dans ce cadre à mieux mobiliser et faire échanger les ressources que constituent les membres du Conseil Administration et l'équipe salariée et dans ce domaine, la marge de progrès est évidente.

Elle se traduit aussi avec un souci de plus grande proximité avec nos adhérents, cette après midi en est une illustration, au printemps dernier une soirée d'information sur la politique de la ville en était une autre.

Autres modalités : être présents en tant qu'association à des démarches interassociatives qu'on pourrait qualifier de plus "engagées" avec tout le discernement nécessaire pour préserver et protéger la parfaite neutralité de l'association :

- présence au sein d'un collectif interassociatif, groupe de réflexion et d'interpellation sur la place des associations dans la vie démocratique
- la présence en tant qu'association dans le collectif de soutien à Pinar Selek pour défendre le principe de la liberté de recherche
- la signature de l'appel à la marche du 11 janvier suite aux attentats des 7 au 9 janvier
- et plus récemment la signature du texte appelant au rassemblement en solidarité avec le peuple tunisien suite aux attaques terroristes du Musée du BARDO.

Ces inflexions en sont à leur début, j'aurais tendance à dire qu'elles sont en phase de test pour vérifier leur pertinence, si elles apportent quelque chose à notre objet associatif. Elles prennent un peu de distance avec notre zone de confort habituel qu'atteste très symboliquement notre lieu d'Assemblée Générale cette année.

Elles se mettent en place progressivement, plus un état d'esprit qu'une action très planifiée, mais par leur capacité de circulation et de synergie notamment entre acteurs associatifs, préfigurent déjà, d'un potentiel qui ouvre de nouvelles capacités d'action.

Et la manière dont l'association a réagi aux événements des 7 au 9 janvier dernier en porte d'une certaine manière le témoignage

- Une déclaration qui exprime le positionnement de l'association,
- Un programme de travail "faire société" élaboré collectivement en résonance avec l'ensemble des initiatives prises à la suite des événements et qui a démontré le besoin de dialogue et d'échanges comme le grand désarroi des acteurs de terrain dont nous avons décidé de faire du soutien notre priorité.

J'ai parlé d'un premier chantier, il faut à minima que j'en évoque un deuxième : c'est la réflexion que nous ouvrons sur le déploiement de l'ORIV sur la grande Région Alsace-Lorraine-Champagne Ardenne alors que l'association est déjà présente en Lorraine en partenariat avec le Carrefour des Pays Lorrains sur la thématique de la politique de la ville. Réflexion au stade des balbutiements qui s'accompagne d'une préoccupation concernant la pérennité de l'association, préoccupation que nous partageons avec de nombreuses autres.

Ce début d'année 2015 nous ouvre à une actualité exigeante qui nous oblige encore davantage tant elle semble contenir l'ensemble des questions dont l'association se préoccupe.

Reprendre le chantier de l'intégration, même en l'absence d'une politique publique très structurée (ce qu'il faut définitivement déplorer), c'est en partie commencer avec un cycle d'échanges de quatre après-midi qui vient de prendre fin et en préparation une journée, en point d'orgue, qui se tiendra le 22 mai et fera un état des lieux de la question au niveau national et européen.

Mais notre volonté d'agir dans ce champ souhaiterait des actions plus pérennes, et l'ORIV, c'est une offre de service que je formule, à la volonté de mettre ses moyens et ses ressources au service de cette question auprès de collectivités comme il l'a fait sur la politique de la ville en 2014, pour tenter de parler autrement de ces questions, de manière apaisée et avec des mots de reconnaissance, de bienveillance, qui ne soient pas abandonnées aux autorités religieuses mais portées par la collectivité à travers ses représentants.

Reprendre le chantier de l'organisation du débat au travers des cycles de conférences que nous avons abandonnés en 2014 faute de participation. Je parlais du désarroi des acteurs de terrain, mais qu'en est-il du nôtre par rapport aux informations reçues tous les jours sur les événements du monde dont les dynamiques historiques dans lesquelles ils s'inscrivent nécessitent une lecture "mondialisée" du présent ? "S'informer fatigue" disait un grand journaliste.

L'ORIV c'est d'abord ce lieu de mise à distance des événements quotidiens qui dans leur accumulation et instantanéité résistent à l'analyse, ce lieu de confrontation d'idées qui relèvent de désaccords théoriques voire "idéologiques", ce lieu de connaissances et de conviction.

Sylvie JAECKLE, Présidente de l'ORIV

# UN FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF EN PHASE AVEC LES ENJEUX

## DES FORMES DE COLLABORATION RENOUVELEES

L'**Assemblée Générale de l'ORIV** qui s'est tenue le 3 avril 2014 à Mulhouse a réuni plus d'une cinquantaine de personnes.

Au-delà de la présentation des activités menées au cours de l'année écoulée et des perspectives pour l'année à venir, elle a été l'occasion d'organiser une table ronde autour des enjeux de participation des habitants : "Quelles conditions pour une réelle participation et/ou mobilisation de l'ensemble des acteurs, en particulier des habitants ?".

Sylvie JAECKLÉ, Présidente, a présenté les questionnements issus d'un groupe de travail composé d'administrateurs de l'ORIV. Christine EDEL, Directrice du Service Action Territoriale de la Ville de Mulhouse et Joël TEXIER, Directeur du centre socioculturel Papin de Mulhouse, sont venus partager leurs expériences avec les nombreux participants. Maurice BLANC, sociologue, est intervenu en tant qu'expert de ces questions. Le débat, riche des apports des uns et des autres, a été animé par Francis GRANDJEAN, administrateur de l'ORIV.

Le **Conseil d'Administration**<sup>2</sup> s'est réuni, sous l'impulsion de la nouvelle Présidente de l'ORIV, Sylvie JAECKLE, à six reprises au cours de l'année 2014 (9 janvier, 25 janvier, 18 mars, 27 mai, 20 septembre et 26 novembre).

Entre ces réunions, le **travail de suivi quotidien a été assuré par le Bureau** qui se réunit environ une fois par mois. La présence régulière des membres du bureau a permis un travail sur la durée et les prises de décisions nécessaires au fonctionnement de l'association.

La **dynamique associative**, initiée depuis 2012 à partir de réflexions plus collectives, a connu un renforcement en 2014 avec la mise en place de nouvelles formes de travail collectif.

- Organisation d'un **voyage d'études à Berlin entre administrateurs** (12 personnes y ont participé) les 7 et 8 mai 2014. Il a permis de rencontrer des acteurs investis sur les territoires urbains et ayant engagé un travail collaboratif avec les habitants, sur trois quartiers : le Quartiermanagement de Marzahn (grand quartier composé de tours et d'immeubles du temps de la RDA), le Quartiersmanagement de Schöneberg Nord en plein cœur de Berlin Ouest et le terrain de l'ancien aéroport de Tempelhof.
- Fonctionnement de **deux groupes de travail** portant sur des enjeux clés pour l'association : « la participation des habitants » ; les processus de « replis et de rejets ».

### Zoom sur le groupe de travail « participation des habitants »

L'objectif du groupe de travail qui s'est réuni à de nombreuses reprises en 2014 est d'échanger entre administrateurs autour de la notion de « participation des habitants » afin de se construire un point de vue collectif sur le sujet. La finalité du travail est de produire une note rendant compte du point de vue associatif et de se doter d'une « philosophie » visant à structurer les modes d'intervention de l'ORIV lors de la mise en œuvre d'actions (démarches d'accompagnement, appui sur sites...). Les premiers éléments de réflexion issus de ce travail ont servi de support à la table ronde organisée lors de l'Assemblée

<sup>2</sup> Cf. en annexe 1 la composition du Conseil d'Administration, page 64.

Générale de l'association le 3 avril 2014. Un panorama des travaux menés par l'ORIV autour des questions de citoyenneté, de démocratie et de participation des habitants a été réalisé. Remis lors de l'Assemblée Générale du 3 avril 2014, il est en ligne sur le site internet.

#### Zoom sur le groupe de travail « replis - rejets »

Ce groupe de travail trouve son origine dans les nombreuses interpellations sur ce sujet dont s'est fait l'écho l'équipe salariée. L'objectif du groupe de travail est d'échanger entre administrateurs afin de comprendre de quoi on parle et d'envisager des modalités d'actions. Il a été amené à se réunir à trois reprises en 2014 : 23 juin, 1<sup>er</sup> septembre et 2 décembre. Les attentats de début d'année 2015 ont amené le groupe à contribuer à la réflexion menée à l'échelle de l'association, tant en termes de positionnement politique que d'orientations de travail.

- Inscription dans une **dynamique inter-associative**.  
Conscient depuis plusieurs années des tensions qui pèsent sur les associations, l'association ORIV a souhaité s'associer à un ensemble d'autres associations<sup>3</sup> afin de réfléchir à la question du fait associatif aujourd'hui. L'objectif de ce collectif est de construire un point de vue commun sur les difficultés rencontrées par les associations, les atouts qu'elles représentent notamment au regard des enjeux d'éducation populaire et les conditions nécessaires pour une efficacité renforcée de leurs actions et initiatives. Les réunions de ce collectif ont démarré fin 2013 et se sont poursuivies tout au long de l'année 2014 avec l'organisation de rencontres institutionnelles.
- **Forme renouvelée des Conseils d'Administration** avec l'organisation le 20 septembre 2014 d'un Conseil d'Administration hors les murs consistant en une visite du quartier de HautePierre à Strasbourg et l'organisation d'un temps d'échanges avec des acteurs du territoire.
- Organisation d'une **réunion, le 13 octobre 2014, en direction des administrateurs de l'ORIV** sur le thème de la participation des habitants et visant à informer sur le cadre de mise en œuvre des conseils citoyens.

Ces formes de collaboration ont visiblement contribué à une participation accrue des administrateurs aux différentes réunions et a permis d'engager un certain nombre de réflexions au sein de la structure. Par ailleurs, elles ont permis un renforcement de la dimension associative de l'ORIV. Cette dynamique a permis d'ailleurs, très rapidement, après les attentats de début d'année :

- de construire un point de vue partagé, avec la publication sur le site internet d'un positionnement associatif : <http://www.ORIV-alsace.org/>
- de travailler avec l'équipe à des orientations de travail permettant de répondre aux enjeux identifiés qui, après discussion avec les financeurs principaux, ont été intégrés au programme de travail.

## **DES MOYENS POUR L'ACTION**

---

L'association a bénéficié, comme les autres années, du soutien d'un certain nombre de financeurs à savoir :

---

<sup>3</sup> Il s'agit notamment de l'ASTU – Action Citoyenne Interculturelle, CASAS – Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg, CEMEA Alsace, CIMADE, Femmes Solidarité, JEEP – Jeunes Equipes d'Education Populaire, Migrations Santé Alsace, ...

- l'Etat (via des crédits émanant du CGET – Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, du SGARE Alsace, du SGAR Lorraine, de la DRJSCS Alsace, de la DRJSCS Lorraine...),
- de collectivités en Alsace : Communauté urbaine de Strasbourg, Mulhouse Alsace Agglomération, Ville de Colmar, Ville de Bischwiller, Ville de Haguenau, Ville d'Illzach, Ville de Saint Louis, Ville de Saverne, ...
- de collectivités en Lorraine : Conseil Général de la Moselle, Ville de Metz, Ville d'Epinal et Communauté d'Agglomération d'Epinal, Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, Communauté d'Agglomération du Val de Fensch ...

Au-delà du soutien financier et afin de construire une action autour d'enjeux partagés, les relations entre l'association et les partenaires de l'ORIV se sont traduites au cours de l'année 2014 par l'organisation de différents temps de travail.

Ces collaborations recouvrent, d'une part, une dimension « individuelle » qui prend la forme de contacts réguliers avec chaque financeur en Alsace comme en Lorraine (au cours des actions ou lors de moments dédiés).

Elles prennent, d'autre part, des formes collectives, par le biais d'instances partenariales qui pour certaines fonctionnent différemment en Alsace et en Lorraine. Ces différences résultent de l'originalité de la mise en œuvre du centre de ressources politique de la ville en Lorraine, à savoir le co-portage de cette entité en lien avec le Carrefour des Pays Lorrains.

- En Alsace et en Lorraine, un Comité des partenaires a été mis en place en 2009. Cet espace, réunissant l'ensemble des partenaires de l'ORIV, et en particulier les financeurs, a vocation à se réunir une à deux fois par an. En 2014, il s'est réuni le 13 juin, à Strasbourg dans les locaux de l'ORIV. Cette réunion a permis de faire le bilan des actions menées en 2013 et d'aborder les perspectives de travail pour 2014.
- En Lorraine :
  - o Compte tenu du portage particulier des actions dans le champ de la politique de la ville en Lorraine, il avait été décidé dès 2010, date de démarrage de l'action sur cette région, de mettre en place une instance spécifique. Ainsi, le Comité de pilotage du Centre de Ressources Politique de la Ville Lorraine s'est réuni, en présence des différents financeurs, le 20 janvier 2014.
  - o Par ailleurs, fonctionne en Lorraine un Comité technique réunissant l'Etat (SGAR Lorraine et DRJSCS) et le Centre de Ressources (Carrefour des Pays Lorrains et ORIV) pour permettre une articulation des actions compte tenu du mode de fonctionnement. Il s'est réuni à quatre reprises en 2014 (9 janvier, 19 mars, 3 juin et 10 septembre).
  - o Il faut ajouter l'organisation de temps de travail entre les salariés du Carrefour du Pays Lorraine et ceux de l'ORIV afin de permettre une articulation entre les interventions au sein du Centre de Ressources Politique de la Ville Lorraine.

## **UNE EQUIPE DE SALARIES AU SERVICE DU PROJET**

---

Enfin le programme de travail, validé par les administrateurs et soutenu financièrement par les partenaires, a été mis en œuvre par une équipe de huit salariés (sept salariées de manière permanente et une personne présente sur une partie de l'année en remplacement d'un congé maternité).

Au cours de l'année 2014, les salariés qui ont porté les activités de l'ORIV sont :

Corinne CURTI, Secrétaire

Diane HÄSSIG, Chargée de l'information et de la documentation

Caroline BLAISON-OBERLIN, Chargée de mission « politique de la ville »

Gaëlle DONNARD, Chargée de mission « prévention des discriminations »

Léonard SCHAUSS, Chargé de mission « politique de la ville » pendant la période allant du 17 mars 2014 au 14 août 2014

Laetitia ROCHER, Chargée de mission « politique de la ville », en congé maternité de mars à septembre 2014

Martine THIEBAULD, Agent de Développement Local pour l'Intégration dans le Bas-Rhin

Murielle MAFFESSOLI, Directrice.

La mise en œuvre des actions passe également par une organisation interne qui s'appuie sur des réunions d'équipe hebdomadaires (sauf impératif de fonctionnement), des réunions entre salariés et entre salariés et la direction, deux réunions semestrielles permettant de travailler sur le programme de travail.

L'accent a également été mis en 2014 sur les questions de formation eu égard au renouvellement des enjeux sur lesquels l'ORIV est amené à travailler. Ces formations ont pour partie revêtu une logique collective, avec l'organisation notamment de deux journées formatives sur les méthodes d'animation participative.

Enfin, l'équipe souhaite s'inscrire dans des démarches plus collaboratives et collectives permettant l'articulation entre les différents domaines d'intervention. Ce chantier reste encore largement à construire face à des agendas contraints.

Ces enjeux seront à poursuivre et à renforcer en 2015, en lien avec un appui sollicité auprès d'Alsace Active dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement.

# BILAN SYNTHETIQUE DE L'ACTIVITE

## UNE ACTIVITE SOUTENUE... MAIS UN INVESTISSEMENT DIFFERENCIE SELON LES THEMATIQUES

L'année 2014 a été particulièrement riche en actions comme le souligne ce rapport. Elle a été marquée par une différence de temporalité entre le premier et le second semestre.

En effet, à compter de l'été 2014, l'annonce des territoires relevant de la géographie prioritaire de la politique de la ville a eu pour effet un accroissement de la charge de travail (qui était prévisible puisque les collectivités attendaient cette information pour se lancer dans l'élaboration des contrats de ville). Elle a eu pour effet une augmentation des démarches d'accompagnement sur sites correspondant mieux aux modalités de travail souhaitées par les collectivités.

Le constat d'une forte dépendance du programme de travail à l'actualité des politiques publiques et à leur évolution, soulignée chaque année, s'avère à nouveau vérifié.

Ainsi les **actions relevant de la politique de la ville** ont nécessité une mobilisation accrue en lien avec la concrétisation de la réforme engagée depuis plusieurs années. La promulgation de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a constitué une première étape de cette mobilisation dans la mesure où le contenu de la loi a permis de définir les contours des futurs contrats de ville (cf. zoom ci-dessous). La période allant de février au 17 juin 2014 (date de l'annonce relative aux 1300 quartiers prioritaires de la politique de la ville) a permis de travailler sur les enjeux relevant du contrat de ville (conseils citoyens, contenu des différentes thématiques à traiter,...).

A compter de cette date jusqu'en septembre 2014, les collectivités, en lien avec l'Etat, ont affiné les contours des périmètres des quartiers prioritaires. Les premiers contacts ont été pris également durant cette période, notamment avec les sites entrants ou ceux bénéficiant de nouveaux territoires prioritaires. Ce qui a permis d'engager les démarches d'accompagnement sur site qui se sont poursuivies ensuite tout au long du second semestre 2014 (cf. page 47 pour plus de détails).

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, définitivement adoptée le 21 février 2014 (loi n°2014-173) précise que « la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants ». Elle est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements.

Le but de cette politique est d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Pour y parvenir, il s'agit de mieux articuler les interventions publiques, qu'elles soient territoriales (crédits spécifiques de la politique de la ville par exemple) ou sectorielles (politiques de droit commun). Elle cherche également à renforcer la participation des habitants et leur place dans la gouvernance locale dans la mesure où ce sont les premiers bénéficiaires de cette politique publique.

Les **actions dans le champ de la prévention et de la lutte contre les discriminations** restent ancrées dans la continuité par rapport aux années antérieures, sachant que dans ce domaine il n'existe pas de cadre national en termes de politiques publiques. L'action relève de plusieurs ministères en fonction des critères de discrimination (genre, âge, origine réelle ou supposée...).

La reconnaissance du caractère transversal de l'enjeu de non-discrimination dans le cadre des contrats de ville constitue une opportunité mais aussi une limite. En effet, la prévention et la lutte contre les discriminations ne peuvent être seulement traitées à l'échelle des territoires politiques de la ville. C'est un enjeu qui concerne l'ensemble des territoires et l'ensemble des acteurs, compte tenu des modes de construction du processus discriminatoire basés sur des représentations et préjugés. Néanmoins, l'inscription de la prévention et de la lutte contre les discriminations dans le cadre des contrats de ville constitue une opportunité pour une appropriation de cette question par un plus grand nombre de collectivités, notamment via la mobilisation d'une approche intégrée de l'égalité (cf. zoom ci-dessous). Pour l'instant et au regard de la manière dont cet enjeu a été pris en compte en 2014 dans le cadre des contrats de ville, force est de constater qu'un travail de sensibilisation et d'appropriation de la question reste globalement à développer.

La notion d'approche intégrée de l'égalité trouve son origine dans une réflexion engagée au niveau international dans le champ du droit des femmes. La notion d'approche intégrée, plus exactement de "mainstreaming gender", est apparue en 1995 lors d'une conférence de l'Organisation des Nations Unies à Pékin, au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes.

« L'approche intégrée consiste en la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques »<sup>4</sup>.

L'approche intégrée s'apparente à une approche de droit commun. Pour autant, et afin de résoudre les inégalités relevées, cette approche s'accompagne souvent de la mise en œuvre de mesures spécifiques en faveur des publics vulnérables ou considérés comme tels (femmes, immigrés ...) sur une période déterminée en vue de réduire les écarts les plus importants.

Ce type d'approche intégrée consiste, en fait, à travailler sur les effets des discriminations et/ou des inégalités sans se préoccuper de l'intentionnalité des actes. Il s'agit d'une part d'identifier ce qui dans les procédures, les actions est porteur de discriminations, en particulier systémiques, ou encore d'inégalités, et d'autre part de s'assurer que les politiques publiques mises en place, les actions ne créent pas de discriminations ou d'inégalités.

Dans le **domaine de l'intégration**, la publication le 11 février 2014 de la feuille de route gouvernementale sur la « politique d'égalité républicaine et d'intégration » permettait d'espérer une stabilisation des enjeux dans ce domaine après un peu plus d'un an de travaux autour de la « refondation de la politique d'intégration » (cf. zoom ci-dessous). Cette feuille de route devait s'accompagner de la désignation d'un délégué interministériel qui à ce jour n'a toujours pas été désigné.

Pour autant les orientations mises en avant dans ce document, au moins pour la première partie relative à l'accueil des nouveaux arrivants, restent d'actualité. Le projet de loi relatif au droit des étrangers en France, présenté en juillet 2014 en Conseil des ministres et déposé ensuite à l'Assemblée nationale, valide ces orientations. En effet, suite aux différentes évaluations menées, le gouvernement a souhaité mettre l'accent sur la période du primo-accueil (c'est-à-dire les cinq années après l'obtention d'un titre de séjour durable) dans une logique de parcours. Au-delà de cette période, les immigrés relèveront du droit commun.

Ces évolutions constituent pour partie une avancée car l'approche en termes de parcours renvoie plus que la notion de contrat, utilisée jusque-là, à une logique de processus, approche que défend l'ORIV. Pour autant le renvoi systématique, sauf en ce qui concerne les personnes âgées immigrées<sup>5</sup>, vers le droit commun nécessite d'autres modes de travail avec les professionnels et l'inscription dans un processus de sensibilisation et de formation large des acteurs, dans une

<sup>4</sup> [http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/equality/03themes/gendermainstreaming/EG\\_S\\_MS\\_98\\_2\\_rev\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/equality/03themes/gendermainstreaming/EG_S_MS_98_2_rev_fr.pdf).

<sup>5</sup> En effet compte tenu de leur faible prise en compte par le droit commun, ce public continue à bénéficier de moyens financiers dédiés pour la mise en œuvre d'actions.

période où plus que jamais l'action en direction des immigrés est sujet de tension et de polémique. Ce contexte a de fait été peu favorable à une action stabilisée pour l'ORIV et a eu des effets sur la mise en œuvre des actions.

En juillet 2012, lors de son discours de politique générale, le Premier Ministre a affirmé la volonté du gouvernement de construire une nouvelle approche de la politique d'intégration en France. Cette « refonte de la politique d'intégration » repose sur un enjeu de justice sociale qui s'inscrit dans la politique d'égalité mise en avant par le gouvernement.

Dans cette perspective, le Premier Ministre avait confié, le 1er août 2012, à Thierry TUOT, Conseiller d'Etat, ancien directeur général du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, la rédaction d'un rapport qui a été remis le 11 février 2013. Ce rapport : « La grande nation, pour une société inclusive » fait état de plusieurs propositions à court et à moyen terme, pour refonder la politique d'intégration, la rendre plus claire, plus efficace et plus juste. A l'issue de la remise de ce rapport, le Premier Ministre a annoncé la mise en place d'une réflexion interministérielle visant à une profonde refondation de la politique d'intégration. Il indiquait qu'elle associerait l'ensemble des ministères concernés et s'appuierait sur une concertation avec les collectivités locales, les associations et les acteurs économiques. C'est dans ce cadre que, le 11 juillet 2013, le Premier Ministre a mis en place cinq groupes de travail thématiques : "Connaissance reconnaissance" (culture, histoire, mémoire), "Faire société" (citoyenneté, services publics, dialogue avec la société civile), "Habitat" (ségrégations urbaines, ruralité, mobilité géographique), "Mobilités sociales" (éducation, emploi, formation), "Protection sociale" (prévention, accès aux droits, personnes âgées). Le travail de ces groupes visait à apporter l'éclairage d'acteurs impliqués et concernés par cette politique dans une logique interministérielle. Les préconisations produites par ces groupes ont été remises fin octobre. Il en a résulté la production de cinq rapports qui ont été remis au Cabinet du Premier Ministre le 6 novembre 2013. La production de la feuille de route gouvernementale s'inscrit dans ce contexte.

## UNE NOUVELLE IMPULSION

---

L'implication de l'ORIV dans le cadre des contrats de ville, la nécessité de retravailler collectivement à l'élaboration de ces contrats et les choix de l'association de se mobiliser sur certains enjeux notamment celui de la participation des habitants, ont eu plusieurs effets :

- la (re)prise de contact avec certains acteurs (bailleurs sociaux, services économiques de collectivités...),
- des partenariats renforcés avec l'Etat (aux différentes échelles de territoire),
- l'établissement de nouveaux partenariats, notamment avec les centres socio-culturels (via leur fédération ou union) en Alsace.

Par ailleurs, et surtout, le travail mené tout au long de l'année, en Alsace comme en Lorraine, a permis un renforcement des liens avec les collectivités anciennement partenaires de l'ORIV mais aussi l'élargissement du travail avec de nouvelles collectivités (communes mais aussi intercommunalités). Le contexte d'élaboration des contrats de ville et les enjeux de démocratie locale (via la mise en place des conseils citoyens) ont également constitué une opportunité pour engager un travail avec les élus alors que jusqu'alors les contacts se font souvent, voire quasi exclusivement, par le biais des professionnels.

Enfin l'enjeu de mobilisation du droit commun dans le cadre des contrats de ville ainsi que celui d'une nécessité de prise en charge des personnes immigrées de manière renforcée par ce même droit commun ont donné lieu à une extension des publics ciblés par les actions menées par l'ORIV. In fine on assiste de fait à un élargissement des bénéficiaires des actions de l'ORIV.

## **DES THEMATIQUES INVESTIES EN COHERENCE AVEC LES ENJEUX ASSOCIATIFS**

---

Sur le plan des thématiques traitées, le travail mené au cours de l'année a permis d'investir ou de réinvestir des sujets largement portés par l'association, conformément aux orientations évoquées en début d'année lors de l'élaboration du programme de travail. L'accent a été plus particulièrement mis sur les sujets suivants :

- La participation des habitants, via la nécessité de mise en œuvre de conseils citoyens sur chaque quartier prioritaire politique de la ville.
- L'approche intégrée de l'égalité qui devrait permettre de :
  - o tirer parti dans le cadre des contrats de ville des acquis des démarches menées depuis plusieurs années en direction des professionnels,
  - o faire des liens entre les enjeux de prévention et de lutte contre les discriminations et d'égalité entre les femmes et les hommes.
- La notion de parcours mise en avant comme une réponse aux limites de la prise en charge actuelle des primo-arrivants a permis une reconnaissance de la logique de processus d'intégration, le parcours en étant la formalisation concrète.

## **QUELQUES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX**

---

Avant de faire le point sur les actions menées par axes d'intervention (cf. pages 29 à 62), il paraît opportun de revenir sur les modalités d'intervention sur lesquelles l'association avait souhaité mettre l'accent de manière transversale.

Ainsi l'ORIV souhaitait promouvoir des formes de travail collectif renouvelées. Il s'agissait dans le cadre des actions menées de contribuer au renforcement des démarches collectives y compris dans le domaine de l'intervention sociale, de favoriser les rencontres entre acteurs issus de cultures professionnelles différentes en décloisonnant les approches, d'assurer leur mise en réseau. Concrètement cela s'est traduit par la prise en compte de la dimension collective dans de nombreuses actions, y compris lors des démarches d'accompagnement dans le cadre des contrats de ville. La démarche menée au titre de la recherche-action SPIsC est assez emblématique de nouvelles formes d'intervention, via la reconnaissance dans une « communauté choisie ».

Une autre préoccupation mise en avant par l'association résidait dans le fait de re-penser l'intervention sur les territoires et auprès des publics selon les principes suivants : apporter des ressources, renforcer les capacités d'observation, se positionner dans une logique de valorisation des potentialités. En lien avec ce dernier enjeu (la reconnaissance des potentialités), l'ORIV avait mis en avant sa volonté de favoriser les logiques de mobilisation des acteurs locaux. Le travail mené dans la mise en œuvre des conseils citoyens a permis de s'inscrire dans cette logique en reconnaissant à la fois les compétences et potentialités des habitants mais aussi des acteurs locaux notamment associatifs, en insistant lors des démarches menées sur les territoires de la nécessaire reconnaissance de l'existant.

Le souhait de porter une attention particulière à deux types d'acteurs (élus et acteurs associatifs) moins souvent mobilisés historiquement par les démarches de l'ORIV ces dernières années, a pu se concrétiser du fait des « objets » de travail (démocratie locale) mais aussi des choix d'actions (mise en œuvre d'actions en partenariat avec des acteurs associatifs).

# UNE FONCTION RESSOURCES TRANSVERSALE ET MUTUALISEE

---

Agir au plus près des acteurs et de leurs attentes suppose de disposer de connaissances adaptées, qui sont mobilisées à travers la **fonction « ressources »**. Cette dernière constitue le **support des interventions de l'ORIV**. Par ce biais, l'association vise à apporter aux acteurs des ressources pertinentes, c'est-à-dire actualisées, claires, contextualisées et appropriables.

La fonction **ressources** est **transversale à l'ensemble des activités et thématiques** de l'ORIV. Elle est **mutualisée sur les deux territoires régionaux d'intervention**.

La fonction ressources donne lieu en particulier aux actions suivantes :

- Gestion d'un centre de documentation qui propose 2500 références (ouvrages, périodiques, rapports...) relatives aux champs d'intervention de l'ORIV, ouvert à tous (sur rendez-vous).
- Mise à disposition de ressources par le biais d'un site internet, pour permettre une meilleure accessibilité et une visibilité renforcée des actions et des publications de l'ORIV.
- Réalisation d'une veille quotidienne sur l'actualité (journaux, revues spécialisées... en ligne) par le biais d'outils spécifiques. Cette veille est destinée, dans un premier temps, aux salariées de l'ORIV. C'est un appui indispensable pour leur permettre de répondre aux demandes des acteurs et aux sollicitations adressées au centre de documentation. Elle vient également alimenter le « Panorama de presse » des Centres de ressources politique de la ville (cf. page 21).
- Publication d'un bulletin mensuel d'information « Actualités sur l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville ».
- Réalisation d'outils, de notes, d'analyses statistiques, etc., pour répondre aux besoins des acteurs.
- Participation à différents réseaux nationaux : Réseau des centres de ressources politique de la ville ; Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI).

## RENDRE ACCESSIBLES ET METTRE A DISPOSITION LES RESSOURCES

---

### LA GESTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION

La fonction ressources passe notamment par le fait de rendre accessibles et de mettre à disposition des ressources documentaires.

Le centre de documentation, en tant que lieu où sont consultables physiquement mais aussi de manière « virtuelle » les ressources répond en particulier à cet objectif.

## **BILAN DE CONSULTATION DE LA BASE DOCUMENTAIRE**

Le **fonds documentaire de l'ORIV est en grande partie informatisé**. C'est-à-dire qu'il est possible de rechercher les ouvrages, les périodiques, les rapports... disponibles au centre de documentation, par le biais de la base de données du réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI). Cette base mutualisée au niveau du Réseau RECI est consultable en ligne via l'adresse suivant : [http:// http://biblio.reseau-reci.org/](http://biblio.reseau-reci.org/).

Elle permet d'**effectuer des recherches dans les catalogues documentaires** (environ 22.000 références) de quatre centres de ressources territorialisés (Arifor, Cofrimi, IREV et ORIV). Elle est consultable aussi bien par un public averti (chercheurs, professionnels...) que par un plus large public (étudiants...).

La base de données a reçu environ **11000 visites** durant l'année 2014.

- ☛ Remarque : L'outil de calcul des statistiques de consultation de la base de données du Réseau RECI a changé, ceci pour permettre un calcul plus proche de la réalité. La comparaison des statistiques concernant le nombre de visites sur la base pour l'année 2014 avec ceux de 2013 n'est donc pas possible.

Suite à ces consultations, des demandes documentaires parviennent aux différentes structures (demandes d'emprunt de documents, de coordonnées de structures ressources...).

L'action consiste en une alimentation régulière de la base par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Du 1er janvier au 31 décembre 2014, 213 345 nouvelles notices ont été créées (contre 345 en 2013).

Des « étagères virtuelles » (équivalent à des bibliographies) sont consultables sur la page d'accueil du site internet de la base de données bibliographiques du Réseau RECI ([www.biblio.reseau-reci.org](http://www.biblio.reseau-reci.org)). Celles-ci valorisent les ressources présentes dans la base sur un sujet précis. Elles permettent également de montrer les dernières bibliographies réalisées en lien avec le programme de travail du Réseau. Une étagère « dernières acquisitions » présente les différents documents récents saisis dans la base. Elle permet également d'avoir une vue globale de l'actualité des parutions sur les questions d'immigration, d'intégration et de prévention des discriminations en France.

## **BILAN DES DEMANDES ADRESSEES AU CENTRE DE DOCUMENTATION**

- ☛ *Remarque préalable : Ce bilan tient compte des demandes adressées à l'ORIV au titre de sa fonction ressources documentaires. Elles font l'objet d'une fiche de suivi, sur laquelle est, notamment, détaillée la demande de la personne et le type de réponse apportée.*

Sur l'année 2014, **une soixantaine de personnes environ ont sollicité l'ORIV sur son volet ressources documentaires** (69 en 2014). La majorité de ces demandes a été adressée à la chargée de l'information et de la documentation (45).

Celles destinées aux autres salariées de l'équipe consistaient en des demandes de renseignements (recherches d'intervenants, d'expériences, de structures ressources ; volonté d'échanger sur les travaux menés par l'ORIV sur un sujet précis).

Le profil de ces personnes reste relativement le même d'une année sur l'autre : majoritairement des étudiants en filière « sociale », des acteurs institutionnels, des enseignants, des salariés d'associations, des travailleurs sociaux... Dans leur grande majorité ces personnes sont localisées dans le Bas-Rhin et certaines prennent rendez-vous pour venir au centre de documentation. Mais, des personnes découvrent également l'ORIV par le biais de recherches effectuées sur internet. Nous sommes ainsi amenées à répondre à des demandes par mails en provenance de la France entière et de l'étranger.

## **LE SITE INTERNET DE L'ORIV**

Un des autres supports permettant de rendre accessibles et de mettre à disposition les ressources documentaires est le site internet. Celui-ci fait l'objet de mises à jour régulières, avec l'ajout de publications et l'annonce de temps d'échanges organisés par l'ORIV.

### ***FREQUENTATION ET CONSULTATION DU SITE INTERNET DE L'ORIV***

En 2014, il y a eu **7050** visites sur le site internet de l'ORIV, dont **5042** visiteurs uniques, et **18159** pages vues.

- ☛ Remarque : L'outil de calcul des statistiques de consultation du site interne de l'ORIV a changé, ceci pour permettre un calcul plus proche de la réalité. La comparaison des statistiques concernant le nombre de visites sur le site internet de l'ORIV pour l'année 2014 avec ceux de 2013 n'est donc pas possible.

### ***RUBRIQUES LES PLUS CONSULTEES SUR LE SITE INTERNET***

Les pages du site qui présentent l'**Association** (Présentation de la structure + Qui sommes-nous ?) **et son Activité** (programme de travail, travail en réseaux) ont été le plus consultées durant l'année 2014 : il y a eu environ 6123 consultations (contre 5000 en 2013). Les rapports d'activités de l'ORIV ont fait l'objet de 1563 téléchargements (contre 891 en 2013) et les programmes de travail de l'ORIV de différentes années, de 349 téléchargements. La présentation du poste ADLI a été téléchargée 443 (contre 365 fois).

La présentation du **Centre de documentation** de l'ORIV a fait l'objet de 2906 consultations (contre 2929 en 2013), notamment la partie qui permet d'accéder à la base documentaire du réseau RECI et de consulter le fonds documentaire de l'ORIV.

La rubrique **Productions** a été très consultée durant l'année 2014, avec comme chaque année, un nombre très important de téléchargements des documents réalisés par l'ORIV.

Les trois rubriques thématiques du site font également l'objet d'une consultation importante. En premier ce sont les sous-rubriques qui présentent « L'essentiel » de la thématique qui sont consultées, et ensuite celles qui donnent le « Point de vue de l'ORIV » :

- **Immigration et intégration : 4760** (contre 3874 visites en 2013)
- **Développement social et urbain : 3327** (contre 3606)
- **Egalité et prévention des discriminations : 3809** (contre 3388).

La rubrique « **Agenda** », qui présente les événements organisés par l'ORIV, a fait l'objet de 2000 consultations environ (contre 708 en 2013).

Depuis la mise en ligne du nouveau site, il est possible d'effectuer des **recherches par mots-clés**, dès la page d'accueil, pour accéder aux travaux réalisés par l'ORIV sur un sujet. **704 recherches** ont été effectuées par le biais de cet outil en 2014 (contre 1104 en 2013). Les thématiques les plus demandées sont :

- Citoyenneté - Démocratie locale - Participation des habitants
- Apprentissage du français - Formation linguistique
- Population : Personnes âgées immigrées
- Emploi – Développement économique
- Immigration – Généralités
- Associations
- Observation – Evaluation
- Famille – Parentalité
- Développement Social urbain - Généralités

- Habitat – logement
- Accueil des primo-arrivants
- Education
- Intégration - Généralités
- ...

## **DOCUMENTS LES PLUS TELECHARGES PAR GRANDES THEMATIQUES**

*Pour plus de précisions, cf. annexe 2, page 65.*

Les 8 nouveaux numéros, du bulletin mensuel de l'ORIV, mis en ligne courant 2014 ont fait l'objet, pour l'ensemble, de 1801 téléchargements (contre 1434 pour ceux de 2013).

Concernant les autres numéros du bulletin, ils ont fait l'objet de plus de 10000 téléchargements (contre 8973 téléchargements en 2013).

- *Remarque : Le détail des téléchargements du bulletin mensuel de l'ORIV « **Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville** » se trouve dans la partie « Diffusion des informations et des connaissances » (page 23).*

Dans la rubrique **Centre de documentation**, une quarantaine de **Bibliographies** est proposée.

En 2014, elles ont fait l'objet de 8150 téléchargements (contre 4918 en 2013). Elles permettent de valoriser les documents disponibles au centre de documentation. Les plus téléchargées sont les suivantes :

- « Outils pédagogiques. Jeunes – Altérité – Promotion de l'égalité » - février 2013 (894)
- « Parentalité et migration. Relation Famille - Ecole » – juillet 2012 (659 contre 540 téléchargements en 2013)
- « Egalité, Diversité, Prévention des discriminations dans l'entreprise. Europe – France » -juillet 2012 (503)
- « Décrochage scolaire » - mars 2013 (396 contre 296)
- « Participation des habitants - Rénovation urbaine » - février 2011 (359 contre 318)
- « Discriminations et santé » - octobre 2013 (346)
- « Laïcité » - décembre 2012 (335)
- « Asile » - juillet 2009 (284 contre 130)
- « Politique de la ville. Santé – Santé mentale » - juin 2013 (284 contre 134)
- « Formation linguistique et intégration » - avril 2014 (281)
- « Evaluation des Programmes de Réussite Educative (PRE) » - février 2010 (280)
- « Prévention des discriminations » - octobre 2012 (273 contre 125)
- « Victimes de discriminations : de la parole à l'action juridique et politique » – mai 2012 (260 contre 270)

L'ORIV propose par ailleurs l'ensemble des « **Cahiers de l'Observatoire** » en téléchargement.

En 2013, ils ont fait l'objet de **8335** téléchargements dans leur version intégrale (contre 5217 en 2013). Trois cahiers sont également téléchargeables par chapitres « Adultes-relais » (3189 contre 3266 téléchargements), la « Formation linguistique » (703 contre 2847) et les « Demandeurs d'asile » (507 contre 1514).

Les Cahiers de l'ORIV qui arrivent en tête des téléchargements portent sur des sujets liés aux questions d'immigration et d'intégration, notamment en Alsace :

- Aïd el Kebir/ Kurban Bayrami : entre réglementation et pratiques festives – Actes de la matinée d'échanges du 17 janvier 2004 à Mulhouse, n° 39 - – mai 2004
- Découvrir des lieux de culte musulman en Alsace... – Actes des matinées d'échanges du 27 septembre 2003 et du 15 mai 2004 - n° 40 - septembre 2004
- Elus et musulmans en Alsace : regards croisés sur des pratiques – Zoom sur la formation des imams – Actes de la clôture du cycle islam - n° 41 - décembre 2005
- Soutien à la parentalité en Alsace – Quelles initiatives ? Quelles perspectives ? Actes de la Rencontre Régionale du 17 novembre 2000 - n° 33 - avril 2002
- Pour une meilleure prise en compte des migrants vieillissants en Alsace..., Actes de la rencontre régionale, du 13 février 2003 - n° 38 - juillet 2003

- Collectivités locales et pratiques de l'islam en Alsace – Actes de la Matinée d'échanges du 2 mars 2002 - n° 36 - août 2002

## **UN PANORAMA SUR L'ACTUALITE POLITIQUE DE LA VILLE**

Depuis début 2013, l'ORIV, a rejoint le Club de veille du Réseau des Centres de ressources politique de la ville. Ce dernier propose une démarche de veille collaborative, pour améliorer la gestion de l'information (cf. présentation détaillée de la démarche dans le rapport d'activités 2013).

L'activité veille représente une grande partie du temps de travail de la chargée de l'information et de la documentation. C'est une activité « socle », puisque c'est en fonction de ce travail que de nombreuses actions, produits ou services seront rendus opérants. La veille permet :

- la création de supports (dossiers documentaires, du participant, les journées « d'info-doc »...); de produits (dossiers ressources ; fiches expériences...).
- l'alimentation du fonds documentaire, de la base de données et du site internet.
- La qualification sur des sujets qui peuvent faire l'objet de demandes par le biais des services info-doc...

La participation à ce club de veille implique des contacts réguliers (mails, téléphoniques...) entre chargé(e)s de l'information et de la documentation du Réseau.

Cette veille alimente le panorama de la presse (<http://www.scoop.it/actu-politiquedelaville>) lancé en 2014 par le Réseau des Centres de ressources politique de la ville.

Celui-ci permet aux professionnels de la ville de s'informer en continu sur les politiques territoriales de cohésion urbaine et sociale, en métropole et outre-mer. Les informations de la presse écrite, audio et vidéo sont relayées : expression de journalistes, chercheurs, observateurs, politiques, témoignages d'acteurs... Vous y trouverez des éléments de synthèse sur l'actualité et des analyses pour comprendre les débats qui traversent ce champ des politiques publiques.

## **LE PORTAIL EUROPEEN SUR L'INTEGRATION**

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration dans les 28 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>.

En France, le réseau RECI<sup>6</sup>, par l'intermédiaire de l'ORIV assure le pilotage et la coordination du projet.

Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs de l'intégration (entendue au sens large) des pays membres afin d'échanger des ressources, des contacts (institutionnels, associatifs, chercheurs...) et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Les objectifs poursuivis par ce portail sont de :

- faciliter l'échange de connaissances et de savoir-faire entre acteurs de l'intégration, au-delà des frontières nationales,
- faciliter la mise en réseau et le développement de projets communs,
- promouvoir l'engagement de la société civile sur les questions d'intégration et créer une véritable "communauté des acteurs de l'intégration" au niveau européen.

Il doit ainsi permettre d'accéder à des informations pertinentes et régulièrement mises à jour, de partager connaissances et savoir-faire, de découvrir des possibilités de financement, de trouver des partenaires, de lancer des projets en commun, d'être informé des dernières évolutions sur le plan communautaire ou national, de mettre en place des groupes de travail... A cet effet, il

<sup>6</sup> Réseau Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration, dont l'ORIV est membre.

comprend un vaste fonds documentaire, des outils pour favoriser le travail en réseau et la présentation de « pratiques » d'intégration.

### **Après 5 années d'existence, quel bilan ?**

En juin 2014, la Commission européenne a effectué un bilan qui porte sur les 5 années d'existence du portail européen sur l'intégration. Il s'agissait d'analyser comment il était utilisé et quelles étaient les ressources les plus consultées. En 2013, il y a eu environ 100000 visites sur le site. Ce chiffre, le meilleur depuis sa création, montre bien que la consultation du portail augmente et que celui-ci répond aux besoins des utilisateurs.

Les **notes « d'actualité »** thématiques et synthétiques sur les questions d'intégration ont été les documents les plus consultés sur le portail. En 2014, à la demande de la Commission Européenne, une note a été produite sur « La santé de ressortissants de pays tiers » (octobre) et une autre mise à jour « La tolérance et la lutte contre le racisme » (décembre).

La rubrique, qui présente des **expériences novatrices** dans le domaine de l'intégration, est également très consultée. En 2014, les expériences qui ont été valorisées par des membres du Réseau RECI sont les suivantes :

- « Droits communs, un réseau de professionnels du droit au service des droits fondamentaux ». Son objectif est de mettre en commun les compétences juridiques de ces professionnels, afin de simplifier l'accès au droit pour les travailleurs sanitaires et sociaux et ainsi favoriser l'accès au droit de tous. L'Association Villeurbannaise pour le Droit au Logement (membre du réseau RECI) participe à cette démarche.
- Un film intitulé « Sur les sentiers de l'intégration », réalisé par Valérie CASALTA et produit par Espace Accueil aux Etrangers (membre du réseau RECI). Il présente l'organisation du travail en réseau des acteurs de l'intégration, en particulier œuvrant dans le domaine de l'accès aux droits, dans le département des Bouches-du-Rhône : le réseau des Point d'Appui et d'accès aux droits des étrangers.
- Le développement du site [www.dequeldroit.fr](http://www.dequeldroit.fr), qui permet un accès en ligne gratuit à de la jurisprudence pertinente en droit des étrangers (action portée par Espace Accueil aux Etrangers).

Les « **actualités** » (articles de presse, annonces d'un nouveau dispositif, d'une expérience de terrain...) qui intéressent le plus les internautes concernent les niveaux européen ou national et des informations sur des changements importants au niveau de la législation ou des politiques publiques. En revanche, une majorité des **documents** et des **annonces d'événements** (colloque, formation..) proposés sur le site n'est quasiment pas consultée.

Les pages qui présentent les **informations sur chaque pays** (ministères, associations, législation...) sont peu consultées. Concernant la France, l'ORIV a eu l'occasion de mettre à jour ces informations durant l'année 2014.

Suite à ce bilan, la Commission européenne a acté qu'il était important de privilégier la qualité à la quantité des ressources postées. Il ne suffit pas de collecter l'information, mais également de l'analyser. Elle a ainsi, au cours de l'année 2014, redéfini de nouveaux objectifs et demandé aux coordinateurs nationaux de les appliquer dès le second semestre de l'année. Ceci explique la baisse du nombre de ressources postées par le Réseau RECI sur le portail, par le biais de l'ORIV : 70 « actualités » (contre 76 en 2013) 73 documents (contre 92 en 2013), 10 événements (contre 33 en 2013).

Il faut désormais privilégier des informations nationales sur les politiques d'intégration et de prévention des discriminations, liées à des changements législatifs. Un des enjeux pour l'année 2015 sera la production plus importante de notes d'analyse qui permettent de cibler des sujets précis (santé, logement...) et de comparer les différents contextes nationaux.

## **DIFFUSER DES INFORMATIONS ET DES CONNAISSANCES**

---

La fonction ressources consiste également à diffuser des informations et des connaissances. Un certain nombre de documents sont produits par l'Observatoire dans le cadre des actions menées, études et/ou démarches d'accompagnement. Ces derniers sont présentés dans les rubriques thématiques du rapport d'activités.

Ainsi ne sont présentées dans cette partie du rapport d'activités que les productions faisant suite à un travail de capitalisation ou venant clore une démarche, une étude ou les notes transversales.

La diffusion se fait via des outils réguliers ou par la mise à disposition de documents nouveaux.

Au titre du Centre de ressources politique de la Ville en Lorraine (CRPVL), l'ORIV est amené à produire des publications qui présentent les démarches menées par le centre sur la région Lorraine. Elles sont téléchargeables sur le site du CRPVL, à l'adresse suivante : [www.crpv-lorraine.fr](http://www.crpv-lorraine.fr).

### **LA PRODUCTION D'UN BULLETIN MENSUEL**

« **Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville** » est un **bulletin mensuel, de 4 pages**, destiné à informer régulièrement les partenaires sur les activités de l'ORIV mais également sur l'actualité dans les domaines de l'intégration, de la prévention des discriminations et de la cohésion sociale et territoriale dans le cadre d'un « zoom » (dossier central du bulletin).

Il est diffusé à environ 550 exemplaires papier auprès des financeurs, des adhérents et des partenaires de l'ORIV. Il fait également l'objet d'une mise en ligne sur internet à chacune de ses parutions. De plus, en 2014, 133 personnes (contre une centaine en 2013) ont été informées par mail de la mise en ligne d'un nouveau bulletin. Les inscriptions, pour recevoir le bulletin mensuel de cette manière, sont en constante augmentation.

Les 8 nouveaux numéros mis en ligne courant 2014 ont fait l'objet, pour l'ensemble, de 1801 téléchargements (contre 1434 pour ceux de 2013).

- ➔ en lien avec les questions d'immigration et d'intégration :
  - n° 95 - octobre-novembre 2014 - Enjeux actuels des migrations internationales (152)
  - n° 92 - avril-mai 2014 - Descendants d'immigrés en France... (195)
- ➔ dans le domaine de la prévention des discriminations et de la promotion de l'égalité :
  - n° 96 - décembre 2014 - Internet et discours de haine (137)
  - n° 94 - juillet-septembre 2014 - Pour une approche intégrée de l'égalité dans les contrats de ville (195)
  - n° 90- février 2014 - Face au racisme : définir, connaître, agir... (229)
- ➔ par rapport aux questions de politique de la ville et de cohésion sociale et territoriale
  - n° 93 - juin 2014 - Eléments synthétiques sur la réforme de la politique de la ville (361)
  - n° 91 - mars 2014 - Le pouvoir d'agir, alternative à la "participation des habitants" ? (283)
  - n° 89 – décembre 2013 – janvier 2014 - Les territoires de la politique de la ville : capacités et potentialités (249)

Au-delà des numéros produits en cours de l'année, les numéros plus anciens du bulletin ont fait l'objet de plus de 10000 téléchargements (contre 8973 téléchargements en 2013). L'analyse de ces téléchargements permet d'identifier les sujets de préoccupations des personnes ayant consulté le site.

Le téléchargement des bulletins mensuels traitant de la politique de la ville reste élevé. Ceci peut s'expliquer par la réforme en cours depuis 2013 et un besoin des professionnels de se ressourcer sur ce thème. De plus, tout comme en 2013, on constate un nombre de téléchargements importants des numéros qui traitent de la question de la laïcité.

Téléchargements dans le domaine de l'intégration :

- n° 72 février 2012 : L'interculturalité... une notion utile pour l'analyse, sous conditions (1200 contre 562)
- n° 70 novembre 2011 : Parentalité : les parents migrants, un enjeu spécifique (420 contre 252)
- numéro spécial – février 2004 - Personnes âgées immigrées (256)
- n° 83 – avril 2013 - Agir auprès des personnes âgées immigrées : un défi pour les politiques publiques (233)
- n° 79 – octobre 2012 - L'intégration des immigrés entre politique publique et processus (207 contre 269)

Téléchargements dans le domaine de la politique de la ville :

- n° 86 – juillet-août - La mobilisation du droit commun, un défi pour la "Politique de la ville" (1008 contre 144)
- n° 73 mars 2012 : Peuplement, politique de l'habitat et vivre ensemble (443 contre 370)
- n° 53 janvier 2010 : La prévention de la délinquance (420 contre 493)
- n° 69 octobre 2011 : La gouvernance : une lecture renouvelée de l'action territoriale (358 contre 286)
- n° 68 - juillet - septembre 2011 - L'articulation de l'urbain et du social : un nouvel enjeu ? une nécessité ? (356)
- n° 74 avril 2012 : Les associations et la politique de la ville, une relation d'interdépendance (326 contre 267)
- n° 55 mars - avril 2010 : Les associations de la politique de la ville (280 contre 208)
- n° 77 – juillet-août 2012 - Une approche comparée de la « politique de la ville » entre les Etats-Unis et la France (267)

Téléchargements dans le domaine de la prévention des discriminations :

- n° 59 septembre 2010 : La diversité en entreprise... (444 contre 363)
- n° 71 décembre 2011 - janvier 2012 : Expression du fait religieux au travail : entre liberté et discrimination (359 contre 437)
- n° 75 mai 2012 : Affirmation du pluralisme religieux dans les sociétés contemporaines : nouveau défi pour la laïcité ? (309 contre 211)
- n° 78 septembre 2012 : Structures collectives de la petite enfance et prévention des discriminations (297 contre 340)
- n° 65 – avril 2011 - Evaluation et politiques publiques de prévention et de lutte contre les discriminations (290)
- n° 50 - octobre 2009 - Les politiques territoriales de prévention et de lutte contre les discriminations (284)
- n° 57 juin 2010 : L'intervention sociale confrontée à la « diversité » culturelle (260 contre 212)
- n° 67 juin 2011 : La laïcité : d'hier à aujourd'hui... (212 contre 277).

## **LES PUBLICATIONS DE L'ORIV**

Différents types de publications sont disponibles sur le site. Sont présentés ci-dessous, par type, les documents produits au cours de l'année 2014.

**Les dossiers de l'ORIV** ([http://www.ORIV-alsace.org/type\\_de\\_doc/dossiers-de-lORIV/](http://www.ORIV-alsace.org/type_de_doc/dossiers-de-lORIV/))

- **Observation et utilisation des statistiques** – Dossier ressources - février 2014

**Les synthèses de temps d'échanges**

- **Présentation de l'étude sur la gouvernance du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU)** - Ateliers des Professionnels de la Ville - Compte-rendu de la séance du 16 septembre 2014

- **Les conditions de vie dans les quartiers prioritaires – Rapport ONZUS 2013** - Ateliers des Professionnels de la Ville - Compte-rendu de la séance du 18 février 2014
- **10 ans de transformation urbaine. Quels acquis ? Quelles perspectives pour les territoires ?** Synthèse de la Journée d'échange du 28 janvier 2014

### **Les notes de l'ORIV ([http://www.ORIV-alsace.org/type\\_de\\_doc/notes-de-ORIV/](http://www.ORIV-alsace.org/type_de_doc/notes-de-ORIV/))**

- **Emploi et développement économique dans la politique de la ville. Contribution à la préparation des contrats de ville** – novembre 2014
- **Contrats de ville – Document de référence sur les enjeux** - septembre 2014
- **Participation des habitants et contrats de ville. Quels enjeux ? Quelle mise en œuvre ?** octobre 2014
- **Communautés de communes et compétence « Politique de la ville » / contrats ville** - Note de l'ORIV et du CRPVL - 20 juin 2014
- **Point d'information sur la réforme de la politique de la ville** – juin 2014
- **Contrat de Ville Préfiguration – Mulhouse Alsace Agglomération** - Note de synthèse méthodologique - Contribution ORIV – février 2014

## **DISPOSER DE RESSOURCES PAR LA MISE EN RESEAU**

L'ORIV s'appuie de fait sur des logiques de réseaux d'acteurs. Le réseau permet la rencontre avec d'autres partenaires, la mutualisation des réflexions et l'échange de ressources (informations, expériences, identification de personnes ressources...).

La logique de réseau est surtout développée à l'échelle nationale, avec la participation de l'ORIV au Réseau des Centres de Ressources Politique de la Ville, et au Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration).

L'implication, de l'ORIV à ces réseaux, revêt des formes et des modalités de travail variables du fait de leur mode de fonctionnement et des objectifs poursuivis.

## **LE RESEAU DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE**

Depuis quelques années, les directeurs des centres de ressources pour la politique de la ville se réunissent cinq fois par an durant deux jours.

L'objectif de ces rencontres est multiple :

- échanger sur les questions d'actualité de la politique de la ville;
- partager sur les outils de qualification mis en oeuvre par les différents centres de ressources ;
- renforcer les capacités d'intervention des centres de ressources dans la conduite de la politique de la ville par des échanges de pratiques.

En 2014, l'ORIV a participé aux rencontres suivantes :

- 30 janvier 2014, à Paris : temps d'échanges en présence de Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache autour de leur rapport sur la participation, présentation du panorama de l'actualité de la politique de la ville.
- 20 mars 2014, à Marseille : temps d'échanges avec le CGET sur les enseignements de la préfiguration des contrats de ville.
- 22 mai 2014, à Paris : finalisation d'une note de synthèse et d'argumentation pour le CGET concernant le rôle d'accompagnement des centres de ressources dans le cadre de la réforme.
- 2 et 3 octobre 2014, à Nantes : état des lieux de l'existant et champ des possibles pour le développement du réseau des centres de ressources, travail sur des outils de communication des centres de ressources et de Question de Ville.

- 17 décembre au matin, en Seine-Saint-Denis : travail en atelier sur la démarche de révision du cadre de référence impulsée par l'État – quels enjeux et quel positionnement pour les centres de ressources ?

Enfin, le statut de centre de ressources politique de la ville donne lieu à un certain nombre de sollicitations pour participer à des réunions organisées (notamment dans le cadre du développement économique urbain), notamment par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires ou des rendez-vous avec les instances (rdv le 6 janvier 2014 avec Raphaël LE MEHAUTE), mais aussi à des productions de notes ou des remontées d'expériences, d'analyses.

## **LE RESEAU RECI (RESSOURCES POUR L'EGALITE DES CHANCES ET L'INTEGRATION)**

Par ailleurs, l'ORIV participe également au Réseau RECI (Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration). Ce réseau est né de la volonté de structures de se regrouper entre elles afin de mettre en commun leurs ressources, en particulier documentaires. De 1999 à 2004, ce réseau (alors dénommé Réseau Intégration mais non structuré légalement) était animé par l'ADRI (Agence de Développement des Relations Interculturelles). Depuis mi-2004, les structures composant le réseau ont souhaité améliorer leur mode de collaboration et mieux se structurer afin de disposer d'une analyse commune face aux enjeux sur les questions d'intégration et de lutte contre les discriminations et de pouvoir répondre aux sollicitations nationales. Une charte liant les structures membres du réseau avait permis d'officialiser cette collaboration, suivie de la création d'une association de gestion à compter du 11 juillet 2005.

L'ORIV est membre du Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration) depuis sa création.

Le réseau était, en 2014, composé de sept structures assurant une fonction ressources dans le domaine de l'immigration, de l'intégration et/ou de la prévention des discriminations, à savoir : AVDL, COFRIMI, EPI, Espace Accueil aux Etrangers, IREV, ORIV et PRILDE au sein du GIP ARIFOR<sup>7</sup>.

L'ORIV occupe une place particulière au sein de ce Réseau, dans la mesure où la Directrice assure la fonction de déléguée nationale du Réseau et que la chargée de l'information et de la documentation assure le pilotage d'une action menée à l'échelle européenne (alimentation du portail européen sur l'intégration).

De ce fait, le temps de travail consacré au Réseau, au-delà de la participation aux regroupements est important. Elle concerne certes la Directrice, mais également la chargée d'information et de documentation (compte tenu de l'importance du volet documentaire) ainsi que les chargées de mission en fonction des thèmes abordés lors des réunions de réseau.

Le portage d'une base documentaire commune est l'objectif principal du Réseau RECI. La mutualisation de l'activité documentaire des centres de ressources composant le Réseau constitue l'activité de base du Réseau RECI. Elle consiste en un travail de veille et d'alimentation de la base de données bibliographiques commune (cf. les statistiques de consultation de la base page 18). Cette base documentaire commune aux membres du Réseau RECI a été mise en ligne sur internet en 2008 (<http://biblio.reseau-reci.org>).

La coordination de la fonction documentaire du Réseau a été assurée par l'ORIV jusqu'en avril 2014 puis par l'IREV. L'administration de la base a été co-pilotée par l'IREV et l'ORIV tout au long de l'année.

Afin de coordonner l'activité et la saisie sur la base documentaire, mais aussi de produire collectivement, les chargées d'information et de documentation ont été amenées à se réunir à

---

<sup>7</sup> Pour une présentation complète de ces structures voire sur le site internet du Réseau RECI : [www.reseau-reci.org](http://www.reseau-reci.org).

trois reprises durant l'année 2014 (le 24 janvier à Tourcoing, le 13 juin à Châlons-en-Champagne pour de l'auto-formation et le 9 octobre à Amiens, à l'occasion du regroupement des membres du réseau RECI).

Outre la mise à disposition de ressources via un travail de veille et d'alimentation de la base de données, l'activité du Réseau consiste en des réunions qui se tiennent environ tous les deux à trois mois, dans l'une des structures ou sur Paris (dans un souci de centralité).

Au cours de l'année 2014, l'ORIV a ainsi participé à cinq regroupements : 27 et 28 février à Tourcoing ; 15 et 16 mai à Paris ; 8 et 9 juillet à Lille ; 9 et 10 octobre à Amiens ; 11 et 12 décembre à Paris.

Lors de ces réunions, au-delà des échanges sur le Réseau et le fonctionnement des différentes structures, les membres du réseau RECI ont travaillé, plus particulièrement, sur les thèmes suivants :

#### La prévention des discriminations

- Elaboration d'une note documentée sur les enjeux en matière de discriminations dans le logement.
- Rédaction d'une note permettant de rendre compte des acquis, limites et modalités d'intervention d'une approche intégrée dans le domaine des discriminations au service de la politique de la ville.
- Diffusion des actes du séminaire "Prévention des discriminations & collectivités : Initier, mobiliser, pérenniser", du 29 novembre 2012.

#### L'intégration des populations immigrées

- Elaboration d'un « Point de vue sur... les politiques locales d'intégration ».
- Alimentation, par des ressources, du Portail européen sur l'intégration (cf. présentation détaillée de l'action, page 21)
- Participation à la Recherche-action « Dynamiques territoriales histoire/mémoire de l'immigration » pilotée par le Musée de l'histoire de l'immigration. Le Réseau RECI a rédigé un rapport à partir de l'analyse des éléments suivants : nature des animations régionales en matière d'histoire et de mémoire de l'immigration ; modalités de gouvernance ; portage institutionnel et politique en régions ; articulation avec le Musée, dans les régions suivantes : Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, Franche-Comté et Bourgogne.

L'ensemble des productions réalisées est disponible sur le site internet du Réseau RECI : [www.reseau-reci.org](http://www.reseau-reci.org).



# PROMOUVOIR UNE APPROCHE EN TERMES D'INTEGRATION SOCIALE ...

---

## **SENS DE L'INTERVENTION (POUR MEMOIRE / INSCRIPTION AU PROGRAMME DE TRAVAIL 2014)**

---

Se référer à une approche en terme d'intégration sociale, c'est s'inscrire dans un processus permettant à une personne ou un groupe de trouver sa place dans la société, sachant que l'ensemble des parties prenantes (acteurs de terrain, habitants, associations...) y contribuent dans une logique d'interaction et d'interdépendance, en agissant sur les obstacles objectifs (conditions et cadre de vie) et subjectifs (représentations...). Dans cette perspective, l'action de l'ORIV privilégie une prise en compte des situations locales considérant que l'intégration prend tout son sens à ce niveau.

Par ailleurs, au vu des difficultés rencontrées par ces personnes en matière d'intégration sociale, l'association agit majoritairement en direction des populations immigrées et/ou considérées comme telles, des populations ségréguées et reléguées notamment en territoire urbain. Pour autant, elle met en œuvre des actions permettant de prendre en compte l'ensemble des populations en présence afin de comprendre les processus de rejets et/ou de replis.

Dans ce cadre, l'association est également amenée à venir en appui des politiques publiques menées dans le domaine de « l'intégration et de l'égalité républicaine ». Elle s'efforce par son action de concilier les contraintes des politiques publiques (action centrée sur certains publics) et une approche en termes de processus tenant compte de la complexité.

## **OBJECTIFS POURSUIVIS ET ACTIONS MENEES**

---

### ***COMPRENDRE LES MECANISMES ET PROCESSUS A L'ŒUVRE PAR LA PRODUCTION DE DONNEES***

#### **ETAT DES LIEUX DEPARTEMENTAL DE LA PRESENCE IMMIGREE ET ETRANGERE SUR LE BAS-RHIN**

Un travail d'état des lieux départemental de la présence immigrée et étrangère a été mené par l'ORIV. Des données statistiques (sur la base du recensement) sur la présence immigrée dans le Bas-Rhin ainsi qu'à l'échelle cantonale et des données relatives aux signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration (personnes primo-arrivantes) ont été analysées et présentées à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Bas-Rhin dans le cadre de réunions portant sur la thématique de l'intégration des populations immigrées.

Ces éléments permettent de mieux identifier les caractéristiques sociodémographiques des populations immigrées (notamment nouvellement arrivées) et leur implantation dans le département du Bas-Rhin dans un souci d'appui à la décision publique.

- ➔ La production d'un écrit concernant ces chiffres et analyses est en cours de finalisation.

## **ANALYSE DE DONNEES**

Plus largement, l'ORIV est amené à produire des analyses sur les données issues du recensement et/ou émanant d'autres sources par rapport aux publics migrants, pour répondre à des demandes adressées au centre de documentation et/ou à des sollicitations institutionnelles.

## **DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT – COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BENFELD ET ENVIRONS (COCOBEN)**

L'ORIV a mené une démarche d'accompagnement auprès de la Communauté de Communes de Benfeld et environs à compter d'avril 2012.

Le point de départ relevait d'une interpellation de la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin qui s'interrogeait sur la façon de favoriser l'accès aux activités et aux projets proposés aux jeunes. La mise en œuvre des actions semblait en effet rencontrer des difficultés identifiées comme relevant d'un « vivre-ensemble » difficile entre les jeunes du territoire, dont une partie concerne des jeunes immigrés ou descendants d'immigrés originaires de Turquie. Sur la base des éléments mis en avant par les professionnels et acteurs du territoire, l'objectif de cette démarche était :

- d'optimiser les interventions des différents acteurs dans une perspective d'amélioration du « vivre-ensemble »,
- d'aboutir à la cohabitation de différents publics jeunes dans le cadre des activités et projets les concernant
- plus largement, de favoriser les liens intergénérationnels et interculturels.

Cet accompagnement s'est poursuivi début 2014 avec la finalisation du rapport présentant les enseignements de cette démarche. La présentation, devant les élus de la Communauté de Communes, des principaux enseignements issus du rapport et des préconisations de l'ORIV a eu lieu le 5 février 2014.

- ➔ Production : Rapport « Optimiser le vivre ensemble interculturel et intergénérationnel. Regard sur la politique jeunesse mise en place par la Communauté de communes de Benfeld et environs », ORIV, février 2014.

## **DES FICHES-RESSOURCES SUR L'IMMIGRATION, L'INTEGRATION...**

Un travail a été réalisé sur la conception de fiches-ressources sur les questions de l'immigration et de l'intégration. Il a permis de réfléchir aux thèmes à traiter, à la manière de le faire, au public ciblé afin d'en assurer une plus grande opérationnalité.

Trois fiches ont été ébauchées sur la thématique des personnes âgées immigrées<sup>8</sup> et une sur les enjeux d'observation (« Des données pour une meilleure connaissance »).

Ces fiches nécessitent cependant d'être complétées à partir d'une connaissance plus fine des acteurs et de leurs attentes. Les éléments issus des temps d'échanges menés au cours de l'année 2015 le permettront.

## **INTERVENTIONS**

Plusieurs interventions, en majorité en direction d'écoles de travail social, ont été réalisées. Elles visaient à déconstruire les représentations à l'œuvre et à qualifier les étudiants et les acteurs dans le domaine des processus d'intégration et de l'histoire de l'immigration.

- Interventions dans le cadre du Diplôme Universitaire « Droit et pluralité des religions » - Strasbourg, 6 mars, 21 mars et 11 avril 2014.

---

<sup>8</sup> « Le vieillissement des personnes âgées immigrées en France », « Quelle prise en charge des personnes âgées immigrées ? » et « Les personnes âgées immigrées en chiffres ».

- Intervention « Politiques d'intégration », auprès de Conseillers en Economie Sociale et Familiales, Colmar, 17 avril 2014.
- Intervention « Immigration et Politiques d'intégration », auprès d'étudiants en travail social, ESTES –Strasbourg, 14 mai 2014.
- Intervention « Politiques d'intégration », auprès de Conseillers en Economie Sociale et Familiales, IFCAAD –Strasbourg, 24 juin 2014.
- Intervention au niveau de l'ESTES (Strasbourg) auprès de travailleurs sociaux en formation continue et initiale permettant une prise en charge optimisée des personnes âgées immigrées, le 13 février et le 14 février et au niveau de l'IRTS (Lorraine), en lien avec l'ESTES, le 10 juin (Metz) et les 18 et 19 juin (Nancy).

## **ORGANISER DES TEMPS D'ECHANGES SUR LES ENJEUX D'INTEGRATION**

### **RENCONTRE-DEBAT « FEMMES DE L'IMMIGRATION : L'ENTREE DANS LA VIEILLESSE »**

L'ORIV s'est associé au Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE) pour organiser une rencontre-débat, le 14 avril 2014, sur le vieillissement des femmes immigrées en France, sujet peu traité jusqu'à présent. Si globalement la problématique des immigrés âgés a mis du temps à être prise en compte en France, la plupart des recherches et analyses se sont concentrées sur la situation des travailleurs migrants au sein des foyers, occultant de fait la question des femmes âgées immigrées.

Cette rencontre a été l'occasion pour Evelyne Bouzzine et Laura Kossi, respectivement directrice et chargée de mission au CRPVE en lien avec Smaïn Laacher, sociologue, de présenter les principaux enseignements de la recherche-action menée sur cette thématique en Essonne. Après un temps de débat, Martine Beyer, Coordinatrice gérontologique à la ville de Strasbourg, Djidji Chardi-Dahmani, Médiatrice à l'association Plurielles et Bruno Michon, Chargé de recherche et de développement à l'ESTES ont apporté leurs regards et questionnements professionnels. Michèle Schneider, responsable de la Mission Politique de la Ville, Égalité des chances à la DRJSCS Alsace a quant à elle évoqué les perspectives au niveau régional. A la fin de la journée, Murielle Maffessoli, directrice de l'ORIV, a présenté les principaux enseignements issus de l'étude et des échanges en séance. Ainsi a été mise en exergue la nécessité de parfaire la connaissance de ce public, de prendre en compte ses particularités au niveau du droit commun, de ne pas assimiler "public vulnérable" à "public misérable", de former les professionnels.

45 personnes ont participé à ce débat.

### **FLANERIE HISTORIQUE AVEC LES ANCIENS MIGRANTS...**

En 2011, l'ORIV a été sollicité par Aléos<sup>9</sup> pour coordonner un projet de recueil de mémoire de migrants âgés d'origine maghrébine résidant dans des foyers. L'objectif était de témoigner de leur vécu, mais aussi de contribuer à une reconnaissance de ces migrants au sein de la société, pour une optimisation des liens intergénérationnels.

Au cours de l'année 2014, l'analyse des témoignages recueillis a permis d'envisager des pistes de valorisation de la parole de ces migrants dans la mesure où leur histoire de vie rencontre l'Histoire et les politiques publiques.

---

<sup>9</sup> Structure associative gestionnaire de résidences sociales et de foyers de migrants dans la région mulhousienne.

Suite à ce travail, il a été décidé de l'organisation d'une journée d'études autour des enjeux d'habitat, en particulier du logement des immigrés. Elle a été organisée par le CRESAT, laboratoire des sciences humaines de l'Université de Haute Alsace, ALEOS ([www.aleos.asso.fr](http://www.aleos.asso.fr)), l'ORIV et l'atelier «logement ouvrier, social, populaire » du Conseil Consultatif du Patrimoine Mulhousien ([www.ccpm.asso.fr](http://www.ccpm.asso.fr)).

La journée intitulée « Loger les travailleurs immigrés : question politique, question sociale, question urbaine ? » a eu lieu le 17 octobre 2014. Elle a proposé une réflexion générale et comparative permettant de situer le cas mulhousien dans le contexte français et un débat sur les enjeux politiques et sociaux du logement des travailleurs immigrés et de leurs familles.

- Une trentaine de personnes ont participé à cette journée d'études menée en lien avec l'Université. Les contributions sont accessibles via le lien suivant : <http://jeti.hypotheses.org/>

Une exposition, réalisée en s'appuyant sur les entretiens menés auprès de ce public, devrait être présentée début 2016.

## **LES IMMIGRES AGES A STRASBOURG : UN VIEILLISSEMENT SINGULIER – PUBLICATION CONJOINTE COMPAS-ORIV**

L'ORIV travaille depuis de nombreuses années sur la thématique des personnes âgées immigrées. Si parmi les difficultés que ces dernières rencontrent, certaines relèvent du processus "classique" du vieillissement, d'autres leur sont spécifiques du fait de leur vécu migratoire. L'ORIV préconise donc une prise en charge adaptée de ce public par le droit commun. Ceci passe en premier lieu par une meilleure connaissance de ces populations.

L'ORIV a finalisé en 2014 un travail d'analyse de données statistiques en lien avec le Compas (Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale) qui se traduit par la production d'un document apportant des éléments de compréhension sur la situation sociodémographique des immigrés âgés sur le territoire de Strasbourg.

- Lien document : <http://www.ORIV-alsace.org/documents/les-immigres-ages-a-strasbourg-un-vieillissement-singulier/>

## **COLLOQUE « POPULATIONS IMMIGREES ET LEURS DESCENDANTS »**

L'ASTU a souhaité organisé un événement à l'occasion de ses 40 ans comme elle l'avait fait précédemment pour ses 30 ans. A l'époque, l'ORIV, ainsi que des chercheurs, avaient été partenaires de l'événement qui avait donné lieu à un colloque puis à une publication.

Suite à plusieurs réunions de travail, le principe retenu a été celui d'une journée de travail et de réflexion. Elle a été organisée le samedi 8 Novembre 2014, en collaboration avec l'Université de Strasbourg, l'ORIV et l'Association Strasbourg-Méditerranée dans les locaux de l'université. Intitulé « Populations immigrées et leurs descendants : Constats, évolutions, enjeux et perspectives » la journée a permis, à partir de quatre tables rondes, de questionner les enjeux internationaux, l'évolution des politiques publiques, la situation de la société civile et les questions de socialisation et de stratégies identitaires de ces populations, en mettant l'accent sur le concept d'interculturalité.

Environ une soixantaine de personnes y ont participé.

- Une bibliographie a été réalisée dans ce cadre : [http://www.ORIV-alsace.org/wp-content/uploads/ORIV\\_bibliographie\\_immigration\\_france\\_europe\\_2014.pdf](http://www.ORIV-alsace.org/wp-content/uploads/ORIV_bibliographie_immigration_france_europe_2014.pdf)

## **CONCEPTION D'UN CYCLE AUTOUR DES ENJEUX D'INTEGRATION**

Compte tenu des enjeux actuels de mobilisation des acteurs, y compris des acteurs de droit commun, sur les enjeux d'intégration, il est apparu pertinent de s'inscrire dans une logique de qualification – information.

L'objectif était d'apporter aux acteurs des territoires (services de l'Etat, services des collectivités et/ou acteurs associatifs) des informations à ce sujet et de permettre des échanges.

L'ORIV, en lien et avec le soutien financier de la DRJSCS et de la DDCS du Bas-Rhin, a donc construit un cycle d'échanges composé de quatre temps d'une demi-journée qui sera mis en œuvre en 2015. Chacun des temps est composé d'une partie « théorique » et d'une deuxième plus pratique avec une présentation d'expérience.

Ce cycle se clôturera par l'organisation d'une journée d'étude qui permettra de mettre en commun les réflexions issues des 4 demi-journées et d'aller plus loin par rapport aux enjeux qui en résultent. Il s'agira lors de cette journée de présenter d'autres manières de parler, de traiter les enjeux d'intégration sociale, d'aborder différentes manières de faire société, de vivre ensemble et de travailler sur les freins et les atouts d'une participation active de tous à la société.

Ce cycle d'échanges doit apporter des éléments de connaissance aux acteurs intéressés par les enjeux liés à l'intégration, mais aussi d'être à l'écoute de leurs besoins et de leurs questionnements. Ces éléments viendront enrichir les fiches-ressources que l'ORIV va réaliser, en 2015, sur différentes thématiques liées à l'immigration et à l'intégration.

Dans un deuxième temps, il s'agit également de pouvoir mettre en réseau ces acteurs. La politique publique d'intégration est conçue au niveau national, mais l'intégration, en tant que processus, relève d'une dimension locale et à ce titre concerne les acteurs locaux.

## **ACCOMPAGNER DES DEMARCHES EN DIRECTION DE PUBLICS OU SUR DES TERRITOIRES**

### **QUALIFICATION DES ACTEURS AUTOUR DES ENJEUX DE PARENTALITE**

L'ORIV assure une fonction ponctuelle de ressources, de veille et d'interpellation auprès du REAAP du Bas-Rhin. Ceci sur la base de travaux qu'il a menés précédemment, tels que : le dossier thématique « L'impact de la migration sur la parentalité : réalité ou représentations ? » réalisé en 2012 ; la note de synthèse qui en résulte : « La parentalité est-elle affectée par la migration ? Des enseignements pour la mise en œuvre d'actions de soutien à la parentalité en direction des parents immigrés » produite en 2013.

Au cours de l'année 2014, une réflexion a été initiée autour des effets de la migration sur la transmission, élément central dans le cadre éducatif. Elle a donné lieu, en avril 2014, à un entretien avec Bertrand Piret, psychiatre et psychanalyste à Strasbourg, président et cofondateur de l'association Parole sans frontière.

Par ailleurs, l'ORIV a participé aux réunions du Comité d'animation du REAAP et aux réunions du groupe de travail sur la place des parents dans les dispositifs d'accompagnement à la parentalité.

### **REFLEXION SUR LE « DEVENIR » DU CONSEIL DES RESIDENTS ETRANGERS DE STRASBOURG**

Dans la perspective du prochain mandat du Conseil des Résidents Etrangers, la Ville de Strasbourg a engagé un travail d'évaluation de ses actions. L'ORIV a été sollicité pour apporter son appui dans le cadre de cette réflexion menée en interne de la collectivité, compte tenu du travail mené avec cette instance depuis de nombreuses années et du bilan réalisé fin 2013. Les

temps de travail doivent permettre de (re)penser le fonctionnement et les enjeux du Conseil des résidents étrangers de Strasbourg sur la base des freins et atouts issus de l'expérience.

## **APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES D'INTEGRATION**

Les Programmes Régionaux d'Intégration des Populations Immigrées (PRIPI) portés par les Directions Régionales Jeunesse Sport et Cohésion Sociale constituent les cadres de mise en œuvre régionaux des politiques d'intégration.

Prévue pour la période 2010-2012, le gouvernement a initié, fin 2012, une évaluation des PRIPI conjuguant une analyse nationale et des évaluations régionales. Dans l'attente des résultats de ces évaluations, l'action dans ce domaine a porté, au cours de l'année 2014, sur deux dimensions, l'une sur le plan national, l'autre au niveau régional, en Lorraine.

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) de Lorraine a été amenée à poursuivre son travail d'animation régionale de la politique d'intégration via l'organisation de réunions régulières (28 mars, 15 avril, 21 mai, 7 octobre et 5 décembre). L'ORIV a été associé à ces réunions afin d'y assurer une veille documentaire et statistique. Cela s'est traduit par une analyse des données disponibles et des apports en termes de contenu, autour de la notion de parcours d'intégration par exemple.

Plus globalement, l'ORIV a été amené à participer à des réflexions sur les conditions objectives de mise en œuvre d'une démarche de parcours d'accueil et d'installation. La réflexion menée auprès du Ministère visait également à comprendre les logiques et limites territoriales, au regard d'un enjeu de mobilisation du droit commun.

# AGIR EN FAVEUR DE L'EGALITE

---

## SENS DE L'INTERVENTION

---

Agir en faveur de l'égalité des droits, des territoires et des personnes constitue à la fois une condition pour une réelle intégration sociale et plus largement un enjeu de cohésion sociale. Il s'agit d'intervenir sur trois dimensions : les inégalités de traitement, l'accès aux droits et les représentations.

Cela suppose de mettre en œuvre des actions visant : la mobilisation du droit entendu comme un renforcement de l'accès aux droits et la prise en compte par le droit commun des publics « fragilisés » ; la compréhension des inégalités et la mise en évidence des risques discriminatoires liés à certaines pratiques professionnelles ; la déconstruction des représentations sociales et des stéréotypes.

Pour y parvenir, l'ORIV développe des actions visant à accompagner les professionnels dans des domaines où la prise en compte des discriminations reste difficile, à favoriser la prise en compte de l'égalité par ces mêmes professionnels, à renforcer les interventions des collectivités par des accompagnements sur sites. Ces actions nécessitent de s'appuyer sur la mise à disposition de ressources actualisées et la capitalisation des travaux menés antérieurement.

## OBJECTIFS POURSUIVIS ET ACTIONS MENEES

---

### ***IDENTIFIER LES DISCRIMINATIONS A L'ŒUVRE, EN PARTICULIER SYSTEMIQUES ET PERMETTRE LEUR PRISE EN COMPTE***

#### **GROUPE DE TRAVAIL « SANTE ET PREVENTION DES DISCRIMINATIONS »**

Les discriminations dans le champ de la santé sont mal connues et peu identifiées. Pourtant plusieurs études montrent que ce phénomène existe (enquête Trajectoires et Origines ; différents testings concernant notamment les bénéficiaires de la CMU).

Combattre les discriminations dans le domaine de la santé s'avère un enjeu à un double niveau :

- sur le plan individuel, les discriminations constituent une entrave à l'accès aux droits et aux soins et peut entraîner une altération de l'état de santé des personnes ;
- sur le plan collectif, les discriminations mettent à mal le principe d'égalité, sont à l'origine de dysfonctionnements dans les services et de souffrance au travail pour les professionnels.

Pour autant le sujet est complexe à traiter. Les professionnels expriment des difficultés à analyser les situations et à savoir comment se positionner : Quels actes peuvent être qualifiés de discriminations ? Comment identifier les processus menant à des différences de traitement illégitimes ? Dans quelle mesure le fonctionnement institutionnel peut-il conduire à des pratiques discriminatoires ? Comment prévenir et/ou réagir face à des situations de discriminations ?

Ces questions peuvent également paraître déplacées dans un champ fortement ancré dans une éthique humaniste et des valeurs égalitaires, qui apparaissent contradictoires avec l'idée même de discrimination.

En octobre 2013, un premier temps d'échanges a été organisé dans le cadre de la Semaine de l'Égalité de la Ville de Strasbourg, qui a réuni une centaine de professionnels de la santé et du social<sup>10</sup>, ce qui montre l'intérêt suscité par cette question.

A partir de ces constats, Migrations Santé Alsace et l'ORIV ont souhaité initier une réflexion collective avec des professionnels de santé intéressés par le sujet et prêts à s'impliquer dans un groupe de travail amené à se réunir au cours de l'année 2014 autour des objectifs suivants :

- repérer les phénomènes ou risques discriminatoires présents dans le champ de la santé,
- réfléchir collectivement aux pistes d'amélioration des pratiques et des fonctionnements institutionnels en partant de situations identifiées,
- identifier les leviers d'action pour, au quotidien, prévenir les risques de discrimination et agir face à des situations de discrimination.

Les objectifs opérationnels sont de :

- constituer un groupe de professionnels, amené à se réunir pour quatre demi-journées de travail organisées entre avril et octobre 2014 ;
- assurer le fonctionnement régulier de ce groupe autour d'une démarche visant à travailler sur les pratiques ;
- à minima, rédiger une note synthétique (« tableau de bord ») rendant compte des échanges et des réflexions du groupe.

Les contacts pris par Migrations santé Alsace, dans le cadre de son réseau, ont permis de constituer un groupe d'une douzaine de professionnels de santé parties prenantes de la démarche. Le groupe de travail s'est réuni à 4 reprises (15 avril, 12 juin, 8 juillet, 23 septembre). Les objets ainsi que les modalités de travail ont été identifiés au fur et à mesure des questionnements soulevés par les professionnels. La première séance de travail, ainsi que des échanges entre les séances, ont permis de repérer et recueillir des situations problématiques à partir de l'expérience des participants. Chaque situation a été analysée afin d'identifier si des actes / mécanismes / processus discriminatoires y étaient à l'œuvre avec une attention particulière aux pratiques, à la dimension systémique et à la place de chaque acteur dans la production des discriminations. Entre chaque demi-journée avec le groupe, des réunions intermédiaires ont permis à Migrations Santé Alsace et l'ORIV de faire le point sur les avancées de la réflexion et préparer chaque échéance (définition des objectifs, répartition des tâches...).

Au vu de l'avancée des réflexions, la note synthétique sera rédigée au courant du 1<sup>er</sup> semestre 2015.

## **ORGANISATION D'UNE TABLE RONDE « SANTE ET DISCRIMINATIONS » A MULHOUSE**

L'ORIV a rejoint un groupe de travail constitué à Mulhouse sur la thématique « Santé et prévention des discriminations », sur l'invitation de Migrations santé Alsace, et dans le cadre des partenariats déjà engagés par ailleurs. Ce groupe de travail s'était constitué en mars 2014 à l'initiative de Migrations santé Alsace, suite à un échange avec différents partenaires institutionnels (DRJSCS, Ville de Mulhouse). L'objectif est d'organiser un temps de sensibilisation à destination des professionnels de santé du Haut-Rhin sur « Santé et discriminations : quelles réalités ? ».

Les objectifs de ce temps d'échanges sont les suivants :

- Identifier le problème : identifier ses présupposés et prendre conscience des discriminations
- Construction d'une culture commune : compréhension mutuelle et changement de regard

---

<sup>10</sup> « Les discriminations dans le champ de la santé : Quels contours ? Quels enjeux ? Quels impacts au niveau des pratiques professionnelles ? », Événement organisé le 23/10/2013 par un groupe de travail copiloté par Migrations Santé Alsace et l'ORIV et en partenariat avec Accord 67, le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles – CIDFF, le Conseil des Résidents Etrangers de Strasbourg, Joie et Santé Koenigshoffen, la Maison des Adolescents, Médecins du Monde et la Station.

- Prendre conscience du rôle que l'on peut jouer dans la lutte contre les discriminations à différents niveaux et de façon progressive.

La table ronde se déroulera en deux temps :

- Apport d'éléments de cadrage sur la problématique « Santé et prévention des discriminations »
- Echanges sur les pratiques permettant d'agir sur les discriminations repérées, à partir d'expériences haut-rhinoises (Observatoire des discriminations de l'hôpital de Mulhouse ; la pratique du « case management » par la MAIA ; le dispositif SAHSA des papillons blancs).

Les partenaires se sont réunis à 3 reprises au 2<sup>ème</sup> semestre 2014 (23 juin, 14 octobre, 16 décembre) pour définir les objectifs, le public cible, le déroulé de ce temps d'échanges en lien avec les autres démarches en cours sur le territoire de Mulhouse (Contrat local de santé notamment). Ce temps d'échanges aura lieu au printemps 2015.

## **GROUPE DE TRAVAIL « ACCUEIL FAMILIAL ET DISCRIMINATIONS »**

Depuis 2009, l'ORIV travaille avec le Furet, centre de ressources dans le domaine de la petite enfance, sur la thématique : « Discriminations et petite enfance : quelles réalités ? ». La démarche a pour objectif de travailler auprès de professionnels de la petite enfance afin de :

- repérer les phénomènes ou risques discriminatoires dans ce domaine ;
- réfléchir collectivement aux pistes d'amélioration des pratiques et des fonctionnements institutionnels en partant de situations identifiées ;
- identifier les leviers d'action pour, au quotidien, prévenir les risques de discrimination et agir face à des situations de discrimination.

L'année 2014 a été marquée par le démarrage d'une réflexion sur « Accueil familial et prévention des discriminations ».

Cela s'est traduit par la mise en place d'un groupe de travail réunissant représentantes d'institutions (CAF, Conseil général), coordinatrices petite enfance de collectivités, coordinatrices de relais d'assistantes maternelles, le Furet et l'ORIV.

Les objectifs poursuivis en 2014 sont les suivants : repérer les risques de discriminations dans le domaine de l'accueil familial ; identifier les leviers d'action et les acteurs clefs auprès desquels agir. Le groupe s'est réuni à quatre reprises en 2014 (20 mai, 1<sup>er</sup> juillet, 16 septembre, 25 novembre).

## **COLLOQUE « PETITE ENFANCE ET DISCRIMINATIONS »**

Dans une logique d'essaimage des travaux menés et afin de permettre une meilleure prise en compte du risque discriminatoire dans le champ de la petite enfance, l'ORIV participe à un groupe de travail national piloté par le Furet et mis en place en 2013. Composé de représentants du CGET, du Ministère des affaires sociales, de la CAF, de l'Accepp, de l'Ifac, de l'Unaf et de Canopé, il a pour objectif de diffuser les réflexions menées par ces différents acteurs autour de l'égalité et la prévention et la lutte contre les discriminations dans le domaine de la petite enfance.

Le projet « phare » de l'année 2014 a consisté en l'organisation d'une journée d'études à dimension nationale intitulée « L'égalité une clef pour la qualité », le 25 septembre 2014 à Paris. Plusieurs temps ont ponctué cette journée. Elle a été l'occasion d'une intervention introductive de l'ORIV sur la présentation de la démarche menée en Alsace ayant abouti au guide « Petite enfance et discriminations, plus d'égalité par une prévention des discriminations ».

Cette journée a permis d'interroger la qualité au regard du principe d'égalité. En effet, les actes du quotidien engagent la qualité de l'accueil et recèlent parfois des risques discriminatoires : accueillir les jeunes enfants dans leur pluralité ; construire la relation entre parents et

professionnel-le-s ; élaborer un projet d'établissement ; mettre en place des critères d'accès aux structures collectives ; rédiger un formulaire d'inscription, organiser la vie collective d'un établissement (repas, fête)...

Une centaine de personnes, professionnels de la petite enfance principalement, ont participé à cette journée.

↳ Lien vers le guide :

[www.ORIV-alsace.org/wpcontent/uploads/guide\\_furet\\_ORIV\\_petite\\_enfance\\_discriminations.pdf](http://www.ORIV-alsace.org/wpcontent/uploads/guide_furet_ORIV_petite_enfance_discriminations.pdf)

## **APPUIS PONCTUELS AUX ACTEURS LOCAUX**

L'ORIV a également été amené à intervenir plus ponctuellement auprès d'acteurs locaux sur les sujets suivants :

- Diversité et entreprise, Participation au Groupe de travail initié par IMS Entreprendre
  - o 13 Janvier 2014 : participation à un temps de formation sur « Stéréotypes et préjugés en entreprise »
  - o 20 Novembre 2014 : participation à une réunion du Groupe de travail.
- Sport et prévention des discriminations, Intervention auprès d'une dizaine de personnes lors du « Groupe de travail régional sur la prévention de la violence et des discriminations dans le sport », 22 mai 2014 dans le cadre du Plan Jeunesse Alsace.
- Apprentissage et discriminations, Intervention sur « Discriminations et apprentissage lors d'une réunion des réseaux des chargés de développement de l'apprentissage (une quinzaine de personnes), le 3 juillet 2014.

Ces appuis ont nécessité la réalisation de temps de travail préalable permettant d'identifier les enjeux et la manière la plus adéquate d'aborder le sujet au regard des travaux déjà menés par ailleurs.

## **RENDRE LISIBLES LES OBSTACLES A L'ACCES AUX DROITS**

### **GROUPE DE TRAVAIL « VICTIMES DE DISCRIMINATIONS »**

L'accès aux droits et l'accompagnement des victimes sont des enjeux centraux de la prévention et de la lutte contre les discriminations. Ils passent notamment par une meilleure connaissance des acteurs œuvrant dans ce champ.

L'ORIV a mené différents travaux pour affiner la connaissance de ces acteurs, de leurs modes d'interventions et de leurs difficultés. Ces travaux ont pointé l'intérêt pour les professionnels d'avoir un espace d'échanges et de réflexion afin d'optimiser leur intervention, notamment par la mise en place d'une « chaîne du droit ».

Dans cette perspective, en 2012 et 2013, un groupe de travail a été constitué, avec cinq associations (Accord 67 ; Alda – Association régionale de lutte contre les discriminations et l'égalité des droits en Alsace ; Dpj – Droit pour la justice ; SOS aide aux habitants ; ORIV), qui se sont réunies afin d'affiner la réflexion sur la chaîne du droit en matière de prévention et lutte contre les discriminations.

Une note de synthèse sera produite en 2015 pour rendre compte des réflexions du groupe sur la constitution d'une chaîne du droit en matière de prévention et lutte contre les discriminations des échanges afin d'éclairer la notion de chaîne et de diffuser cette réflexion auprès de tout professionnel, bénévole associatif, citoyen.

## **QUALIFICATION DES ACTEURS AUTOUR DES ENJEUX D'INFORMATION ET D'ACCES AUX DROITS DES IMMIGRES**

Dans le cadre du groupe de travail « Egalité entre les femmes et les hommes » de la COPEC, un « guide pour les femmes issues de l'immigration » a été finalisé en 2011. Il vise à donner des informations et des adresses utiles sur les titres de séjour, la famille, le logement, la santé et l'emploi. Il est traduit en quatre langues (anglais, arabe, turc et russe). Il a été réactualisé en 2013 et a fait l'objet d'une diffusion. Parallèlement, un travail a été mené par l'ADLI afin d'identifier la façon dont les professionnels se sont appropriés le guide et comment ils l'ont diffusé, et de recueillir leur perception sur la pertinence des contenus au regard des enjeux qu'ils ont pu identifier dans le cadre de leurs actions.

Ce travail a donné lieu à une note qui a été finalisée et présentée devant les membres du groupe de travail de la COPEC fin janvier 2014.

- ↳ Production : « Note sur l'appropriation du guide par les professionnels pour une utilisation et une diffusion en direction du public optimisées ».

Par ailleurs, toujours en lien avec le groupe de travail de la COPEC, l'ORIV a mené en 2013 un travail sur la visibilité de la permanence juridique de Sélestat, assurée par le CIDFF, dans le cadre du groupe de travail « égalité entre les femmes et les hommes » de la COPEC. Une note, présentant le travail mené ainsi que des « pistes de progrès » a été finalisée et présentée devant les membres de ce groupe de travail.

En 2014, il s'agissait de rendre compte aux acteurs rencontrés de l'analyse réalisée et des enjeux qui en ressortent. Cette information devait également être l'occasion d'organiser une réunion entre ces différents acteurs du territoire de Sélestat en lien avec le CIDFF et la chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité (pilote du groupe de travail de la COPEC) afin, notamment, de réfléchir à un partenariat renforcé. Cette réunion a eu lieu le 10 juillet 2014, en présence d'une dizaine d'acteurs.

## **APPUI PONCTUELS AUX ACTEURS LOCAUX**

- Journée de formation « Penser une formation linguistique à l'échelle des territoires : Enjeux, conditions, coopération » auprès d'une vingtaine de stagiaires au Centre de ressources politique Val d'Oise, 7 avril 2014.  
Un travail de réactualisation de connaissances autour des enjeux de formation linguistique à destination des adultes immigrés et des politiques publiques d'intégration a été mené dans ce cadre. Il sera mis à profit dans le cadre de l'élaboration des fiches immigration et intégration.
- De nombreuses sollicitations ponctuelles ont été faites au regard des enjeux de laïcité. L'ORIV est intervenu sur la base des travaux menés antérieurement qui feront l'objet d'une formalisation sur le site de l'ORIV en 2015.

## ***REAFFIRMER LES PRINCIPES DU DROIT DANS L'ACTION PUBLIQUE COMME CADRE OU SUPPORT D'INTERVENTION EN FAVEUR DE L'EGALITE***

### **TEMPS D'ECHANGES, RENCONTRES INTER-ACTEURS**

L'ORIV a participé à différents temps d'échanges permettant d'aller au-devant d'acteurs n'appartenant pas à son réseau habituel, dans une logique de qualification. Des documents supports ont souvent été réalisés en lien avec ces interventions.

- Participation à une journée Thématique « Tous discriminants, tous discriminés », auprès de 80 agents de la fonction publique territoriale, organisée par le CNFPT Alsace Moselle, le 7 mars 2014.  
L'intervention de l'ORIV a consisté en l'animation de tables apprenantes sur « L'accueil des usagers », la préparation et la rédaction d'un document de travail autour de situations. Le document de travail a été diffusé sur l'intranet aux agents ayant participé au séminaire.
- Dans le cadre de la semaine de l'égalité et de lutte contre les discriminations, l'ORIV a participé à un séminaire de formation sur « Le travail social face aux discriminations. Repérer, agir, accompagner » le mardi 18 novembre 2014.

## **ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA VILLE DE STRASBOURG**

Depuis 2008 et la nomination d'un adjoint en charge de la lutte contre les discriminations, la Ville de Strasbourg s'est engagée dans une politique volontariste et visible de prévention et de lutte contre toutes les formes de discrimination, sur l'ensemble du territoire communal. Cela s'est notamment traduit par la mise en place d'un service administratif dédié, avec la création d'une mission spécifique « Lutte contre les discriminations » en juin 2010.

L'ORIV assure une mission d'accompagnement auprès de la chargée de mission qui porte la mission Prévention et lutte contre les discriminations de la Ville de Strasbourg depuis cette date. Cet accompagnement recouvre plusieurs actions.

### **EN TERMES DE RESSOURCES**

Elle se traduit par l'apport de ressources documentaires et méthodologiques tout au long de l'année en lien avec les projets et les actions menées par la collectivité dans le cadre de la commission inter-associative animée par la ville.

Dans le cadre de la semaine de l'égalité l'ORIV a travaillé à la réactualisation du répertoire "Les acteurs au service de la prévention et de la lutte contre les discriminations" ainsi qu'à l'élaboration, en partenariat avec l'ASTU, d'un dossier pédagogique remis aux enseignants emmenant leur classe de cycle 3 (CE2-CM2) aux ateliers éducatifs proposés pendant la semaine.

Enfin, l'appui de l'ORIV s'est également traduit par l'apport d'éléments méthodologiques dans le cadre du bilan de la semaine. Trois propositions de fiche-bilan ont été faites et utilisées : l'une à destination des partenaires ; l'une à destination des enseignants dont les élèves ont participé aux ateliers éducatifs ; l'une à destination du public participant aux différentes actions proposées durant la semaine.

### **DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE L'EGALITE**

La troisième édition de la semaine de l'Égalité, coordonnée par la Ville de Strasbourg dans le cadre de son intervention dans le domaine de la lutte contre les discriminations, s'est tenue du 12 au 22 novembre 2014.

Cet événement est le fruit d'un travail en réseau mobilisant plus de 60 partenaires et les services de la Ville de Strasbourg autour des objectifs suivants : afficher l'engagement de la Ville de Strasbourg sur la prévention et la lutte contre les discriminations ; sensibiliser et informer ; valoriser les actions et les acteurs œuvrant dans le domaine de la prévention et la lutte contre les discriminations.

L'ORIV s'est, en plus de l'appui méthodologique auprès de la Mission Lutte contre les discriminations, investi notamment dans deux groupes de travail. Ils ont abouti aux actions suivantes :

- L'organisation d'un séminaire « Le travail social face aux discriminations » le 18 novembre 2014 qui a réuni environ 80 personnes.  
Ce séminaire a été coordonné par SOS Aide aux habitants, et l'ORIV, en lien avec les autres membres du groupe, a participé à l'élaboration de la journée et a été fortement investi dans l'animation de la journée ainsi que dans la mise à disposition de ressources. L'ORIV a, à la fois, assuré rôle de « fil rouge » lors de la journée et a co-animé l'atelier sur les discriminations dans l'accès au logement avec l'équipe de SOS Aide aux habitants et une avocate spécialisée dans la lutte contre les discriminations. Une bibliographie « Travail social et prévention des discriminations » a été réalisé à cette occasion.
- L'organisation d'une journée de présence au sein de l'Université, le 13 novembre 2014, pour sensibiliser les étudiants et étudiantes à la prévention et lutte contre les discriminations. Dans le cadre du groupe de travail support, initialement intitulé « Mobilisation du droit », l'ORIV a assuré le rôle de coordinateur du groupe de travail (composé du CIDFF, Amnesty international, Accord, SOS Aide aux habitants, Viaduc, Ville de Strasbourg, Université de Strasbourg, Mouvement contre le discours de haine du Conseil de l'Europe). Il s'est réuni à 6 reprises (30 juin, 17 juillet, 28 août, 11 septembre, 28 octobre, 6 novembre) pour définir les objectifs, le public cible, les partenaires à associer ainsi qu'élaborer différents outils de communication. Trois objectifs ont été donnés à cette journée de présence à l'université : sensibiliser les étudiants et étudiantes à la PLCD ; faire connaître les associations d'aide aux victimes / pouvant accompagner dans des démarches ; susciter le débat et la recherche. Une affiche d'information et un « quizz » ont ainsi été élaborés pour servir d'accroche avec les étudiants. Cette journée a permis de toucher environ 400 étudiants.

### **AU TITRE DE L'APPUI AUPRES DE LA MISSION LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

L'ORIV et la Mission Prévention et lutte contre les discriminations ont travaillé à l'élaboration et l'écriture d'un document permettant :

- de rendre compte de l'ensemble des actions réalisées par la Mission depuis sa création en 2010,
- d'en tirer des enseignements afin d'envisager les perspectives d'action pour la Mission.

Ce bilan a été produit sur la base des documents disponibles et de l'observation menée par l'ORIV en continu. Il est à usage interne et ne relève en rien d'une démarche évaluative.

Toutefois, il a pu utilement être mis à profit dans le cadre de la réflexion sur la prise en compte des enjeux de lutte contre les discriminations dans le cadre du contrat de ville. En effet en 2014, la réforme de la politique de la Ville a rendu obligatoire la prise en compte de la prévention et de la lutte contre les discriminations comme un enjeu transversal dans le cadre de l'élaboration des contrats de ville (loi du 21 février 2014).

Plus globalement, une réflexion a été engagée pour identifier la stratégie à mettre en œuvre permettant une prise en compte optimisée des enjeux de lutte contre les discriminations. Différentes notes et supports ont été produits dans cette perspective.

### **CONTRATS DE VILLE ET PREVENTION DES DISCRIMINATIONS**

Devant la complexité de la prise en compte de la prévention et de la lutte contre les discriminations dans le cadre des contrats de ville l'ORIV a été amené à :

- Produire des éléments de connaissance sur « approche intégrée et discriminations » ;

- Inciter autant que possible les acteurs des contrats de ville à questionner cet enjeu transversal lors des diagnostics et/ou de la formalisation des objectifs ;
- Proposer, dans le cadre de l'accompagnement de certains contrats de ville, l'organisation de réunions dédiées à ce sujet ;
- Permettre une prise en compte conjointe des différents enjeux transversaux (jeunesse, égalité entre les femmes et les hommes, prévention et lutte contre les discriminations) mis en avant dans le cadre des contrats de ville par une approche intégrée de l'égalité.

Conscient de cet enjeu, la DRJSCS Lorraine a souhaité engager une action de qualification des acteurs lorrains autour de cette question. En 2014, l'action a consisté en un temps dédié en direction des services de l'Etat. 15 personnes ont participé à une journée de formation, le 4 décembre dernier, assurée par l'ORIV.

# RENOUVELER L'ACTION ET LE REGARD SUR LES TERRITOIRES

---

## SENS DE L'INTERVENTION (POUR MEMOIRE / INSCRIPTION AU PROGRAMME DE TRAVAIL 2014)

---

Par son action en faveur des quartiers relevant de la politique de la ville, l'ORIV promeut une action territorialisée visant à rétablir l'égalité entre les territoires et la cohésion sociale et territoriale. L'association considère ces territoires tout à la fois comme des territoires d'avenir, notamment en raison de la forte présence de jeunes, et des territoires en devenir, puisqu'ils concentrent des difficultés qui constituent des défis pour la société dans son ensemble et interroge l'ensemble de l'action publique.

L'action de l'ORIV dans ce domaine vise à :

- permettre une meilleure appréhension de ces quartiers qui sont souvent perçus de manière simplificatrice et stéréotypée ;
- soutenir et accompagner les acteurs y intervenant en mettant à disposition des ressources documentaires, méthodologiques ou humaines ;
- favoriser la mise en réseau et les échanges entre les acteurs dans un souci de décloisonnement des actions et de construction partagée ;
- renforcer la démocratie locale en favorisant la mise en œuvre des conditions objectives de sa réalisation et en soutenant la prise de parole, les actions et les engagements des habitants comme des forces vives locales.

## OBJECTIFS POURSUIVIS ET ACTIONS MENEES

---

### *REPENSER LES CADRES D'INTERVENTION AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DES HABITANTS PAR L'APPORT DE RESSOURCES*

Dans ce cadre, et en lien avec la mise en œuvre de la réforme de la politique de la ville, l'action de l'ORIV a donné lieu à :

- la mise à disposition de ressources en fonction de l'actualité et des besoins identifiés auprès des acteurs lors des temps d'échanges,
- l'organisation de temps d'échanges à différentes échelles territoriales et en direction de différents types de professionnels, sur la base de l'actualité ou d'un thème,
- l'accompagnement sur sites, dans une logique de travail (diagnostic, analyse...) inter-acteurs.

### **MISE A DISPOSITION DE RESSOURCES**

Plus que jamais la mise à disposition de ressources a constitué un enjeu au titre de la politique de la ville en 2014.

Dans le cadre de la mise en œuvre des contrats de ville l'Etat, via le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires), a diffusé un certain nombre de documents. L'ORIV, a réalisé des notes et/ou organisé des réunions/temps d'échanges pour les présenter et en assurer l'appropriation par tous.

## **ORGANISATION DE TEMPS D'ÉCHANGES**

### **SOUS LA FORME DE JOURNÉE D'ÉCHANGES, DE RENCONTRES**

#### **PNRU, 10 ans de transformation urbaine. Quelles perspectives pour les territoires ? / 28 janvier 2014**

L'ORIV a organisé une journée d'échanges le 28 janvier 2014 avec le CES de l'ANRU. Elle visait à débattre des premiers effets de la rénovation urbaine. En effet, le CES de l'ANRU avait commandité des études portant sur la mobilité, le peuplement, la banalisation urbaine et enfin, sur le regard que portent les habitants sur les transformations de leur quartier.

L'ensemble des interventions présentant ces travaux ont amené les participants à renouveler leur perception de ces territoires d'intervention et des habitants qui y résident. Le croisement entre ces quatre travaux prône une approche plus intégrée, alliant les dimensions urbaines, architecturales et urbanistiques aux modes de vie et aux usages ; mais également tenant compte de chacun des contextes socio-urbains.

- ↳ 90 personnes ont participé à cette journée de travail.
- ↳ La synthèse de la journée est disponible sur le site Internet de l'ORIV : [http://www.ORIV-alsace.org/wp-content/uploads/ORIV\\_synthese\\_journee\\_10\\_ans\\_transformation\\_urbaine.pdf](http://www.ORIV-alsace.org/wp-content/uploads/ORIV_synthese_journee_10_ans_transformation_urbaine.pdf)

#### **Rencontres départementales « observation et stratégie territoriale » en Lorraine**

Le SGAR Lorraine a initié en 2013 une réflexion en lien avec le Conseil Régional afin de sensibiliser les acteurs aux enjeux d'évolution des territoires et de leur interdépendance dans la perspective de l'élaboration du contrat de plan Etat-Région, de la mobilisation des crédits européens et de la réforme de la politique de la ville. Elle a donné lieu à une réunion organisée le 12 juillet 2013 qui a permis de dresser une analyse du territoire (intervention du CRPVL et donc notamment de l'ORIV) et de ses fragilités sociales et territoriales (à partir d'indicateurs clés).

Suite à cette réflexion, le SGAR Lorraine a souhaité engager en 2014 des réunions à l'échelle départementale, toujours en lien avec le Conseil Régional.

Ces temps de travail (une réunion par département) avaient pour objectif d'observer collectivement (acteurs départementaux de l'Etat, conseil général...) les territoires urbains et de penser une stratégie territoriale. L'analyse (mobilisation de quelques indicateurs clés) portait sur l'ensemble des territoires urbains, et pas seulement sur ceux susceptibles d'être retenus au titre des quartiers prioritaires. Ceci pour mettre en évidence les besoins et enjeux et réfléchir aux interventions souhaitables. Ces réunions ont permis de sensibiliser l'ensemble des partenaires aux enjeux de cohésion urbaine à l'échelle départementale. L'ORIV a contribué et est intervenu lors de deux de ces réunions : le 25 mars 2014 pour le département des Vosges et le 28 mars 2014 pour le département de la Moselle<sup>11</sup>.

#### **Rencontre inter-régionale sur la réforme de la politique de la ville / 2 juillet 2014**

Le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) a souhaité initier des journées de sensibilisation aux enjeux de la réforme de la politique de la ville à l'échelon inter-régional. Mises en oeuvre par les acteurs régionaux et départementaux de l'Etat avec l'appui des centres de ressources politique de la ville, elles visaient à lancer l'élaboration des contrats de ville suite à l'annonce mi-juin de la nouvelle géographie prioritaire.

---

<sup>11</sup> Dans un souci de fonctionnement opérationnel, les deux structures (CPL et ORIV) porteuses du Centre de ressources politique de la ville en Lorraine ont décidé d'un découpage du territoire dans le cadre des accompagnements de proximité amenant l'ORIV à intervenir sur les territoires mosellans et vosgiens et le CPL sur ceux de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse.

Dans cette perspective, la journée interrégionale Grand Est (territoires Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine) a été organisée à Strasbourg le 2 juillet 2014. L'ORIV en partenariat avec les autres centres de ressources impliqués sur ces territoires a été amené à s'impliquer dans l'organisation et l'animation de cette journée.

Les participants ont pu, en matinée, prendre connaissance des enjeux de la réforme et poser leurs questions axées sur : la géographie prioritaire et les différents périmètres d'intervention (quartier prioritaire politique de la ville, quartier vécu, territoire de veille active) ; le nouveau programme de renouvellement urbain ; l'élaboration du contrat de ville et son articulation aux autres dispositifs ; les conseils citoyens.

L'après-midi a été consacré à un travail autour de quatre ateliers portant respectivement sur la participation des habitants, le projet de territoire, le développement économique urbain et l'enjeu d'égalité de traitement (mobilisation du droit commun et prise en compte des enjeux transversaux).

- ➔ Près de 400 participants : élus, services des collectivités territoriales et de l'Etat, partenaires institutionnels, y ont participé.

## **LORS D'ATELIERS DES PROFESSIONNELS DE LA VILLE**

L'ORIV organise depuis 2006 des Ateliers en direction des Professionnels de la Ville. Ces temps d'échanges se déroulent sur une demi-journée, et visent à :

- apporter des éléments de connaissance sur des sujets en lien avec la politique de la ville,
- valoriser les expériences locales,
- favoriser les échanges de pratiques entre professionnels,
- permettre la mise en réseau des acteurs.

Au cours de l'année 2014, trois ateliers des professionnels de la ville ont eu lieu.

### **Les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires / 18 février 2014**

Valérie Darriau et Marylène Henry du Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes ont présenté les résultats du dernier rapport de l'ONZUS<sup>12</sup>. Ces données statistiques montrent que la situation des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) s'est globalement détériorée par rapport au reste du territoire, même si des disparités fortes sont à souligner entre les territoires en ZUS.

Cet atelier a également été l'occasion d'échanger sur la situation des grandes agglomérations alsaciennes, à partir des travaux menés par Benjamin Soulet (Communauté Urbaine de Strasbourg) et Sébastien Dassonville (Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne).

Les résultats de ces travaux invitent à appréhender différemment les formes de précarité, à la fois dans l'espace (géographie évolutive de la pauvreté) et dans le temps. Ils mettent également en lumière les disparités fortes entre les communes au sein d'une même agglomération et interrogent la gestion et le pilotage intercommunal de la politique de la ville.

- ➔ 46 personnes ont participé à cet atelier.
- ➔ La synthèse de cet atelier est disponible sur le site Internet de l'ORIV : <http://www.ORIV-alsace.org/documents/les-conditions-de-vie-dans-les-quartiers-prioritaires-rapport-onzus-2013/>

---

<sup>12</sup> Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles

## **L'évaluation des impacts des actions menées dans le cadre du CUCS / 22 mai 2014**

Cet atelier portait sur des expérimentations, menées par deux collectivités, visant à mesurer l'impact des actions menées dans le cadre de la politique de la ville. En effet, l'une des difficultés récurrentes de la politique de la ville réside dans son évaluation, ou plus précisément la valorisation et la lisibilité des impacts des actions menées. Les indicateurs fournis par la statistique publique ne permettent généralement pas de mesurer ces évolutions de manière fine. Afin de pallier à ce manque, d'autres méthodes d'évaluation relevant d'une dimension plus qualitative ont été initiées.

Ainsi, Régis Athonady (correspondant de proximité) et Cédric Berlangi (chargé de missions territoriales) de la Ville de Mulhouse ont présenté la démarche de co-évaluation des actions en cours d'expérimentation sur plusieurs quartiers. Elle fait suite aux travaux et expérimentations de la démarche de coresponsabilité et la mise en place d'indicateurs de bien-être. Ce travail est mené avec les porteurs de projet, les partenaires du territoire, des habitants et différents services de la ville. Il vise à interroger l'impact des actions sur le bien-être.

Céline Tergau (coordinatrice des Ateliers Territoriaux de Partenaires) et Virginie Manina (chargée d'évaluation), ont présenté la démarche menée à Strasbourg, où un travail d'évaluation sur la base d'un référentiel d'utilité sociale est en cours sur deux quartiers. Là aussi, les partenaires sont très étroitement associés à la démarche, puisque les référentiels ont été élaborés collectivement et ont servi de point de départ à l'ensemble des outils de collecte utilisés auprès des habitants et des forces vives des deux quartiers concernés. Ainsi, chaque action a pu être analysée au regard des axes des référentiels.

➔ 36 personnes ont participé à cet atelier.

## **La gouvernance dans la rénovation urbaine / 16 septembre 2014**

Cet atelier a été consacré à la présentation d'une étude portée par le Comité d'évaluation et de suivi (CES) de l'ANRU et réalisée par l'ARISTAT. Celle-ci traite de la question de la gouvernance dans le programme de rénovation urbaine.

Fabrice Peigney, Directeur général du CES de l'ANRU, Emilie Saint-Macary et Mathilde Cordier, chercheuses urbanistes à l'ARISTAT sont revenus sur les résultats et les enjeux de cette étude. Elle s'est attachée à comprendre les gouvernances nationale et locale de la politique de la ville tout en les mettant en perspective. Après avoir rencontré des acteurs sur 12 sites (communes ou intercommunalités), ainsi que plusieurs acteurs de l'Etat, 4 modèles "projet" ont pu être dressés :

- Le "modèle intégré" dans lequel l'intercommunalité et la transversalité sont très présentes. Il est marqué par une habitude de travail en commun et un noyau stable de chefs de projets. C'est dans ce modèle que la concertation est généralement la plus importante.
- Le "modèle délégué" est celui où la gestion de la politique de la ville est déléguée à un organisme de type Société d'économie mixte.
- Le modèle "projet de maire" correspond à celui où la volonté politique est très forte.
- Le modèle de "l'enjeu orphelin" est celui où les projets sont plus ou moins sans substances. En partant des enseignements tirés de cette étude, il convient désormais de saisir l'opportunité des nouveaux contrats de ville pour construire un cadre d'intervention renouvelé.

➔ 46 personnes ont participé à cet atelier.

## **LORS DE REUNIONS D'ACTUALITE SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE**

La connaissance de l'actualité (en termes d'orientations de l'action publique, d'évolution de la gouvernance, de production de ressources, de textes législatifs, de rapports...) est un enjeu clé pour tout acteur, encore plus dans un contexte de réforme et d'évolution des politiques publiques. Elle constitue également un support intéressant pour l'échange entre acteurs.

C'est dans cette perspective que sont menées depuis quelques années en Alsace (en particulier dans le Haut-Rhin pour l'année 2014), comme en Lorraine, des réunions permettant de faire le point sur les questions liées à la politique de la ville et au développement social et urbain.

Elles répondent à un triple objectif :

- permettre la diffusion d'informations et de ressources sur la politique de la ville,
- favoriser l'émergence d'une culture commune entre les acteurs (de droit commun et directement impliqués sur la politique de la ville) participant aux temps d'échanges,
- permettre la mise en réseau d'acteurs.

Les « réunions d'actualités » consistent en des séances de travail (de deux heures à deux heures trente), réunissant, autour de sujets d'actualité et de ressources récentes, des professionnels (pour l'année 2014 relevant de services de l'Etat) concernés par la politique de la ville. Dans la recherche permanente d'articulation avec le droit commun, elles sont l'occasion de permettre des échanges entre professionnels issus de services différents.

L'ORIV apporte les éléments d'actualité en les recontextualisant et en les explicitant par des expériences, des éléments d'analyse...

Deux groupes territorialisés ont fonctionné au cours de l'année 2014.

- Un groupe composé de membres des services de l'Etat du Haut-Rhin (politique de la ville : pôle départemental, DDCSPP mais aussi de droit commun : DRAC, DIRECCTE, Education Nationale, PJJ...). Il s'est réuni dans les locaux de la sous-préfecture de Mulhouse aux dates suivantes : 11 mars, 8 avril, 27 mai, 1<sup>er</sup> juillet. Compte tenu de la mobilisation au titre de l'élaboration des contrats de ville, il a été décidé de suspendre le groupe au second semestre 2014.
  - ↳ Au total 28 personnes ont participé à ces réunions.
- Un groupe composé de membres des services de l'Etat à l'échelle de la région Lorraine. Y sont conviés des représentants régionaux (DRJSCS, SGAR) comme départementaux en charge de la politique de la ville mais également ceux relevant de services de droit commun ainsi que d'autres agences (ARS, Pôle Emploi notamment). Les réunions ont eu lieu dans les locaux de la DRJSCS Lorraine à Nancy aux dates suivantes : 11 février, 27 mars, 13 mai, 19 juin, 10 septembre, 4 novembre, 10 décembre.
  - ↳ 109 personnes ont participé à ces réunions.

## **DEMARCHES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DES CONTRATS DE VILLE**

La loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et à la cohésion urbaine fournit un nouveau cadre d'action pour la politique de la ville. Il y est précisé (article 1) que « la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants ». Conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, elle vise à assurer l'égalité entre les territoires, réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Elle est mise en œuvre au moyen de contrats de ville.

Ces contrats couvrent la période 2015-2020, afin de se conformer au calendrier électoral. Ils consistent en un document contractuel visant à rendre compte du projet de territoire, des atouts et limites des quartiers prioritaires dans leur environnement et de la stratégie (objectifs et

moyens) à mettre en œuvre pour rétablir l'égalité entre les territoires dans une logique de cohésion urbaine et de solidarité.

Elaborés à l'échelle intercommunale, ils devront permettre de mobiliser l'ensemble des politiques publiques de « droit commun » en priorité (emploi, développement économique, habitat, éducation...). Les contrats de ville visent une démarche intégrée, afin d'articuler plus fortement le volet cohésion sociale et renouvellement urbain / cadre de vie ainsi que la dimension développement économique et emploi. Ils constituent de fait les trois piliers des contrats de ville.

L'ORIV, au titre de ses fonctions de centre de ressources politique de la ville, a été amené à accompagner plusieurs collectivités et structures dans l'élaboration des contrats de ville au cours de l'année 2014<sup>13</sup>.

Ainsi, l'année 2014 a permis de construire collectivement l'ossature de ces contrats de ville avec les différents acteurs. L'action relevant d'une approche sur site, un lien particulier a été mis en place avec les acteurs des collectivités.

Ces accompagnements ont été pensés comme des temps de travail permettant de construire le sens de l'action à mettre en place sur chacun des territoires. Les méthodes ont donc été adaptées selon le contexte local, l'ancienneté de l'action, les partenariats existants.

Les apports de ressources documentaires (notamment des éléments issus de la loi ou des cadres de références, les documents produits par l'ORIV) et d'apports en termes de méthodologie de projet se sont alternés avec des temps de travail participatif pour mettre les professionnels au cœur du processus de création du contrat.

Au-delà des accompagnements présentés dans la suite du rapport d'activités, l'ORIV a été amené à apporter des appuis plus ponctuels auprès d'autres collectivités (sur sollicitations) et auprès de différents services de l'Etat et/ou acteurs impliqués dans la mise en œuvre des contrats de ville.

### **ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA VILLE DE SAVERNE (ALSACE – BAS-RHIN)**

La ville de Saverne fait partie des « nouveaux entrants » dans la politique de la ville. Cette ville moyenne de 11 685 habitants compte désormais un quartier prioritaire de 1 470 habitants sur le secteur « Quartiers Est ».

La démarche d'accompagnement de l'ORIV a consisté dans :

- La préparation et l'animation d'une réunion collective autour des éléments de diagnostic mobilisés et la définition de priorités d'intervention qui s'est tenue le 23 octobre et qui a rassemblé une trentaine de participants (élus, représentants des collectivités locales signataires, bailleurs sociaux, services de l'Etat, Maison de l'emploi, pôle emploi, etc.). Ce temps de travail a permis de dégager collectivement les orientations principales du contrat de ville.
- La participation à différents groupes de travail, qui ont pu être mis en place suite à la définition des orientations, notamment sur le cadre de vie, la cohésion sociale ou encore l'éducation.
- Le suivi méthodologique de la phase d'élaboration de la convention-cadre du contrat de ville, la participation aux comités de pilotage, ainsi que la réflexion sur l'évaluation et le suivi du dispositif. A cet effet, plusieurs temps de travail ont été organisés tout au long de la démarche.

Cet accompagnement se poursuit en 2015, jusqu'à la validation de la convention-cadre par le comité de pilotage (courant du 1er semestre).

---

<sup>13</sup> Pour la Lorraine, compte tenu du mode de fonctionnement (co-portage du centre de ressources Lorraine entre le Carrefour des Pays Lorrains et l'ORIV), l'ORIV est amené à centrer ses actions de terrain plus particulièrement sur les départements de la Moselle et des Vosges.

## **ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE HAGUENAU-BISCHWILLER-KALTENHOUSE (ALSACE – BAS-RHIN)**

L'ORIV est intervenu dès la phase d'élaboration du diagnostic territorial en juillet. Compte tenu du peu de données disponibles à l'échelle des nouveaux territoires prioritaires de la politique de la ville (QPV), l'ORIV a proposé une démarche très qualitative, avec l'ensemble des acteurs de terrain afin de cerner les réalités territoriales, les difficultés des habitants et les leviers.

Six réunions ont été organisées (trois sur Haguenau, deux à Bischwiller, une à Kaltenhouse), associant l'ensemble des partenaires du territoire : associations, services des collectivités locales et de l'Etat, élus, bailleurs, etc. Au total, ces six réunions cumulent 130 participants. Cette démarche a abouti à un diagnostic partagé, qui a servi de base à la définition des objectifs prioritaires du contrat de ville « HBK ».

Suite à ces temps de travail, quatre thèmes sont ressortis de manière forte : mixité et peuplement, vivre-ensemble, rapport à l'école et conditions de vie. Une journée de travail associant l'ensemble des participants aux temps de diagnostic a été organisée le 13 novembre, afin de formuler des propositions de priorités pour la convention-cadre. Cette journée a rassemblé une quarantaine de personnes.

Un temps de travail spécifique sur la question de l'emploi et du développement économique a également été organisé en lien avec la DIRECCTE le 14 novembre, associant 18 partenaires intervenant dans ce domaine (chambre consulaires, services développement économiques, associations...).

Parallèlement, une journée de co-formation sur les conseils citoyens a été animée par l'ORIV. Elle a rassemblé une vingtaine de participants (agents des collectivités, élus, services de l'Etat, associations, habitants). L'objectif de cette journée était à la fois de qualifier les acteurs sur les tenants et les aboutissants du conseil citoyen, mais également de permettre aux communes de formaliser les premiers jalons de mise en œuvre effective sur les territoires.

La démarche se poursuit en 2015, avec un travail plus particulièrement axé sur la déclinaison des objectifs par QPV (conventions d'application territoriales), les modalités de suivi-observation-évaluation et la mise en place des conseils citoyens.

## **ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG (ALSACE – BAS-RHIN)**

L'intervention de l'ORIV sur la CUS a essentiellement porté en :

- la participation à l'équipe projet Etat-CUS-ORIV qui se réunit depuis septembre 2014 tous les mercredis matin, et qui a pour rôle de coordonner l'ensemble de la démarche,
- la participation aux trois réunions du Groupe de travail sur la gouvernance du contrat de ville qui ont permis de poser collectivement des principes de gouvernance du futur dispositif (suivi-évaluation-observation, rôle de chaque instance de pilotage, relation aux associations etc.)
- la préparation, l'animation et la restitution des huit réunions territoriales partenariales visant à définir les objectifs prioritaires pour chacun des QPV (184 participants cumulés). Ces réunions ont été menées sur un mode très participatif, visant à donner la parole à tous les partenaires du contrat de ville intervenant sur le territoire. Le croisement des points de vue sur la situation de chaque quartier a permis de faire ressortir les priorités de chacun des sites et de mettre en lumière leurs spécificités.
- la participation à de nombreux temps de coordination avec les services de l'Eurométropole en vue de la rédaction de la convention-cadre du contrat de ville.

En 2015, l'intervention se poursuivra jusqu'à la finalisation de la convention-cadre.

## **ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA VILLE DE COLMAR (ALSACE – HAUT-RHIN)**

L'intervention auprès de la ville de Colmar est ancienne. L'ORIV a en effet assuré un accompagnement dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, notamment en termes d'évaluation, par la mise en place d'une démarche inter-acteurs avec les associations.

Dès le mois de mai 2014, l'ORIV et la Ville en lien avec l'Etat ont été amenés à formaliser les modalités d'accompagnement dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville. Des réunions ont permis au cours de l'été de préciser, en lien avec l'élue en charge de cette question, la démarche à mettre en œuvre.

Donc tout au long de l'année l'ORIV a apporté un appui technique et méthodologique. Il s'est intensifié à compter du second semestre avec une dimension plus intercommunale et l'implication de services de la Communauté d'Agglomération de Colmar et de ceux de la Ville suite à une réunion de travail organisé le 16 octobre 2014 sous la direction du Directeur Général des Services. L'ORIV a été amené à cette occasion à présenter les enjeux du contrat de ville.

Une équipe projet interne a été mise en place. Elle a d'abord œuvré dans une logique de recueil et d'élaboration des éléments de diagnostic. Un questionnaire a été adressé aux différents acteurs concernés par le contrat (acteurs associatifs en particulier) pour permettre une première prise en compte de leurs constats.

Sur la base de ces différents éléments et d'une analyse sociodémographique des territoires (deux quartiers prioritaires en politique de la ville), l'ORIV a animé deux réunions inter-acteurs, le 24 novembre 2014, dans une logique territoriale (par quartier). Au regard des problématiques de chacun des quartiers, des temps de travail en ateliers ont été organisés autour des enjeux suivants : renouvellement urbain, mixité sociale et vivre ensemble, équipements existants. Les éléments recueillis à cette occasion en lien avec ceux déjà disponibles ont permis d'identifier les premiers enjeux. Afin de les affiner, une nouvelle réunion a été organisée le 9 décembre 2014. Cette réunion animée par l'ORIV a permis une mise en commun (acteurs associatifs, représentants des collectivités, services de l'Etat) des éléments disponibles et leurs approfondissements.

L'ensemble de ces éléments a été présenté pour validation lors d'un comité de pilotage qui a eu lieu le 15 décembre. Il a également permis de définir les modalités de travail sur 2015 avec notamment la mise en place d'une équipe de direction de projet du contrat de ville. L'ORIV poursuit son accompagnement sur 2015.

## **ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION (ALSACE – HAUT-RHIN)**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la politique de la ville, au mois de mai 2013, le ministre de la ville avait annoncé une liste de 12 sites retenus afin de démarrer la préfiguration de ces contrats. Cette démarche de préfiguration a notamment concerné le territoire de l'agglomération mulhousienne et plus particulièrement Mulhouse. Dans ce cadre l'ORIV a été amené à assurer une démarche d'accompagnement.

Elle s'est poursuivie en 2014, sachant que l'accent a été mis sur un appui plus spécifique en direction des communes de Illzach et Wittenheim (cf. présentation de l'accompagnement sur ces deux communes).

Concernant l'accompagnement auprès de l'agglomération et de la ville de Mulhouse, la démarche a consisté en :

- Une participation aux réunions d'équipe de direction contrat de ville réunissant l'Etat et la collectivité en fonction de l'ordre du jour.
- Une participation à des réunions thématiques et à des réunions territorialisées.
- La production d'éléments d'analyses et de notes en lien avec les réflexions notamment dans le champ de la prévention des discriminations.
- La participation à la réflexion sur la mise en œuvre des conseils citoyens.
- Des apports de ressources.

Cet accompagnement se poursuit en 2015.

## **ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA VILLE D'ILLZACH (ALSACE – HAUT-RHIN)**

L'accompagnement auprès de la ville d'Illzach s'inscrit plus globalement dans celui mené auprès de Mulhouse Alsace Agglomération<sup>14</sup>. Comme ailleurs, elle consiste à minima en un appui technique et méthodologique auprès de la ville lors de réunions sur place, de contacts téléphoniques ou d'échanges de mail. Dans le cas présent, le lien se fait auprès des techniciens en charge du dossier et les élus référentes.

Le travail partenarial sur Illzach, a démarré par la réalisation d'un diagnostic sur une partie du territoire, à savoir le quartier en veille active du Chêne Hêtre et le quartier prioritaire Tulipes Dahlias). Il s'est appuyé sur des enquêtes de porte à porte (au cours du mois de juin 2014) auprès d'habitants de ce territoire, ainsi que des entretiens auprès d'acteurs locaux (CSC, associations, concierges, enseignants...) réalisés par des étudiants de l'ISSM. L'encadrement de l'enquête a été assuré par l'ORIV.

Sur la base de ces éléments, et de leurs analyses, deux réunions ont été organisées (30 septembre et 6 octobre 2014) en direction des habitants des deux quartiers enquêtés. Ceci pour rendre compte : des éléments de diagnostic des deux territoires ; vérifier avec eux la pertinence des constats qui en résulte ; commencer à diffuser l'information sur l'implication des habitants dans le cadre du contrat de ville. Les réunions ont eu lieu au centre socio-culturel pour permettre une visibilité de celui-ci auprès des habitants dans la perspective des conseils citoyens.

Par ailleurs, pour mobiliser au mieux l'ensemble des acteurs dans l'élaboration du contrat, il a semblé judicieux de réunir l'ensemble des services de droit commun de la collectivité. Le 24 septembre 2014 une réunion interne à la collectivité a été organisée en direction des services, dans un souci de mobilisation de l'ensemble des directeurs de service, autour du contrat de ville.

Afin d'affiner la connaissance du territoire et compte tenu de l'extension du périmètre du territoire habituel d'intervention, plusieurs réunions ont été organisées avec les bailleurs et syndics.

La mise en perspective de l'ensemble des éléments disponibles a permis l'organisation de deux réunions inter-acteurs (services État, services collectivités : Ville, M2A, CG, CR, acteurs locaux, élus), les 7 et 21 novembre 2014. Animées par l'ORIV elles ont permis de valider les éléments de diagnostic et les objectifs stratégiques du contrat.

La réflexion s'est poursuivie ensuite en interne afin de décliner les objectifs de manière plus opérationnelle. L'accompagnement sera poursuivi en 2015.

## **ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA VILLE DE WITTENHEIM (ALSACE – HAUT-RHIN)**

L'accompagnement auprès de la ville de Wittenheim s'inscrit plus globalement dans celui mené auprès de Mulhouse Alsace Agglomération<sup>15</sup> mais aussi dans la continuité du travail engagé antérieurement dans le cadre de la démarche de « développement social local » en lien avec le centre social et familial et autour de la gestion urbaine de proximité. Dans la première partie de l'année plusieurs réunions ont été organisées dans ce cadre.

La démarche d'accompagnement a consisté en un appui technique et méthodologique auprès de la chargée de mission « politique de la ville » au sein de la collectivité. Concrètement cela s'est traduit par l'organisation de réunions sur place, de contacts téléphoniques ou d'échanges de mails.

Par ailleurs un certain nombre de démarches ont mobilisé l'ORIV :

- Validation par les élus de la démarche pour élaborer le diagnostic territorial (11 septembre) puis organisation d'un temps de travail en interne avec l'ensemble des services (16 octobre) pour permettre une appropriation des enjeux du contrat de ville ainsi que recenser les constats des services par rapport au territoire prioritaire.

---

<sup>14</sup> Illzach fait en effet partie de Mulhouse Alsace Agglomération, tout comme Wittenheim.

<sup>15</sup> Wittenheim fait en effet partie de Mulhouse Alsace Agglomération, tout comme Illzach.

- Réalisation d'une enquête de terrain, au cours des mois de septembre et octobre, auprès des habitants du quartier prioritaire (sur la base d'une grille d'entretien) afin de recueillir leur point de vue et de préparer leur implication future dans les échanges et démarches participatives 76 ménages ont été consultés dans ce cadre.
- Après un travail en interne de la collectivité pour compléter le cahier de quartier, les éléments mis en avant ont servis de support pour un travail avec l'ensemble des partenaires. Deux réunions ont été menées dans ce cadre : les 25 novembre et 2 décembre 2014.
- Ces éléments ont fait ensuite l'objet de discussion en interne de la collectivité afin d'élaborer le contrat.

La démarche d'accompagnement se poursuit sur 2015.

### **ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA VILLE DE SAINT LOUIS (ALSACE – HAUT-RHIN)**

La ville de Saint-Louis fait partie des sites entrants dans la politique de la ville. Cette ville comprend un quartier prioritaire, le quartier Gare. Le contact avec l'ORIV a été établi à l'occasion de la rencontre inter-régionale sur la politique de la ville du 2 juillet 2014.

Dès fin juillet, des contacts ont été établis avec la ville dans la perspective de mise en place d'un accompagnement à l'élaboration du contrat de ville. En interne, le suivi de la démarche est assuré par un chef de projet et la directrice générale des services.

La démarche d'accompagnement a consisté dans :

- Un apport méthodologique et technique tout au long de la démarche.
- Un temps de formation aux enjeux de la politique de la ville, le 15 septembre 2014, en direction de techniciens de la Ville et de la Communauté de communes.
- Des temps de travail en direction des élus.
- La mise en place et la participation à différents groupes de travail thématiques (7 novembre, 21 novembre, 25 novembre), afin d'étayer les éléments de diagnostic et suite à la définition des orientations, notamment sur le cadre de vie, la cohésion sociale ou encore l'éducation.
- La préparation et la participation à différentes réunions inter-acteurs (26 septembre, 14 novembre, 25 novembre) et aux comités de pilotage.

Cet accompagnement se poursuit sur 2015.

### **ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL DE FENSCH (LORRAINE – MOSELLE)**

Dans la continuité de l'étude sur les enjeux de cohésion sociale et territoriale, l'agglomération a sollicité l'ORIV (dans le cadre du CRPVL) pour assurer un accompagnement à l'élaboration du contrat de ville.

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF), deux villes sont concernées par des territoires prioritaires (Fameck et Uckange, chacune ayant un quartier inscrit en politique de la ville).

Le portage de l'élaboration du contrat de ville est assuré par l'agglomération, sachant que les communes ont une habitude de travail en commun. Dès le mois de juillet 2014, un entretien avec les services concernés et l'élue en charge de la politique de la ville à l'échelle de la CAVF a permis de définir les modalités de la démarche et de l'accompagnement.

Cet accompagnement a consisté au cours du deuxième semestre 2014 en une participation aux équipes techniques et de projet mis en place par la CAVF, des échanges par téléphone / mails

afin d'assurer un appui technique et méthodologique. L'accompagnement a également porté sur la mise en place des conseils citoyens (installés dès fin novembre 2014).

L'ORIV a par ailleurs contribué au travail de recueil et d'analyse des données notamment suite à une enquête adressée aux acteurs locaux.

L'ensemble de ces éléments a été présenté et discuté lors d'un séminaire inter-acteurs qui a eu lieu le 5 décembre 2014. La tenue d'ateliers participatifs a permis le recueil des données complémentaires qui sont venues étayer les éléments de diagnostic et les enjeux mis à profit dans la suite de la démarche. L'accompagnement assuré par l'ORIV se poursuit sur 2015.

### ***ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION FORBACH PORTE DE FRANCE (LORRAINE – MOSELLE)***

Dans la continuité de l'étude sur les enjeux de cohésion sociale et territoriale, l'agglomération a sollicité l'ORIV (dans le cadre du CRPVL) pour assurer un accompagnement à l'élaboration du contrat de ville. Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France (CAFPP), deux villes sont concernées par des territoires prioritaires (Behren les Forbach et Forbach, pour trois quartiers inscrits en politique de la ville).

Le portage de l'élaboration du contrat de ville est assuré par l'agglomération. Il a été engagé très tôt et en lien avec la sous-préfecture.

L'accompagnement de l'ORIV a porté de juin à décembre 2014 (accompagnement poursuivi en 2015) par des appuis et apports de ressources principalement auprès de l'équipe en charge, au sein de la CAFPP, de l'élaboration du contrat de ville.

Compte tenu du travail engagé précédemment sur les enjeux de cohésion sociale et territoriale, l'ORIV a été amené à intervenir plus particulièrement lors d'une commission en direction d'élus le 3 novembre 2014 et lors de la réunion thématique inter-acteurs portant sur ce sujet le 17 novembre 2014.

### ***ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE METZ METROPOLE (LORRAINE – MOSELLE)***

L'intervention auprès de Metz au cours de l'année 2014 dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville a porté principalement sur le volet « observation » via la contribution de l'ORIV à l'Observatoire Dynamique des quartiers (cf. page 57).

La mise en œuvre de la dimension intercommunale de ce contrat a demandé du temps, d'autant que les Contrats Urbains de Cohésion Sociale précédents pour les deux communes dorénavant concernés par des quartiers prioritaires, à savoir Metz et Woippy, relevaient d'une dimension mono-communale.

Les premiers contacts avec Metz Métropole en termes d'accompagnement sont intervenus en toute fin d'année 2014. La première réunion de travail a eu lieu le 4 décembre, sachant que l'ORIV avait participé en amont, le 6 novembre, à une réunion en présence des élus visant à valider la démarche à mettre en œuvre pour l'élaboration du contrat de ville intercommunale.

### ***ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL (LORRAINE – VOSGES)***

L'intervention auprès de la communauté d'agglomération d'Epinal s'est faite en lien avec les travaux menés précédemment au titre de l'étude sur les besoins sociaux (cf. page 56) et de l'analyse portée dans le cadre du renouvellement urbain (cf. page 55).

La démarche d'accompagnement a été engagée dès le mois de juin 2014. Sur le territoire, deux communes de l'agglomération (Epinal et Golbey) sont concernées par des quartiers prioritaires (trois quartiers identifiés).

L'accompagnement est assuré auprès de la communauté d'agglomération, et en particulier de la directrice du pôle cohésion sociale et solidarité en charge de l'élaboration du contrat de ville.

A compter de juin 2014 (sachant que la démarche se poursuit sur 2015), l'accompagnement a consisté en un appui technique et méthodologique (temps de travail sur place et/ou contacts téléphoniques) concernant l'analyse des textes et orientations, la démarche à mettre en œuvre, le recueil des données pour l'élaboration du diagnostic...

En amont du mois d'octobre l'appui de l'ORIV a porté sur la mise en perspective des éléments de diagnostic en vue du comité de pilotage qui s'est tenu le 17 octobre 2014.

Ce comité a validé la démarche mise en œuvre ensuite. Elle a consisté dans l'organisation de temps de travail inter-acteurs visant à co-élaborer le diagnostic et les enjeux du contrat de ville.

Concrètement cela a donné lieu à l'organisation :

- de trois réunions thématiques (une par pilier), les 19 novembre après-midi et le 20 novembre matin et après-midi,
- d'une réunion, le 10 décembre 2014, permettant la mise en commun des éléments et l'approfondissement de certains aspects.

L'ORIV a été amené à animer et intervenir lors de ces différentes réunions et a contribué ensuite à l'élaboration d'un document-support porté par l'équipe projet.

## **COMPRENDRE LES MUTATIONS ET EVOLUTIONS LIEES AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET PERMETTRE, LE CAS ECHEANT, UNE ACTION OPTIMISEE**

### **ETUDE MIXITE FONCTIONNELLE - STRASBOURG**

L'ORIV a mené en 2012-2013 une étude sur les parcours, pratiques et usages des habitants du nouveau parc privé sur le périmètre du PRU Neuhof<sup>16</sup>. Cette étude visait à mieux connaître les habitants du nouveau parc privé, interroger l'objectif de mixité sociale et appréhender l'image du quartier qu'ont ces habitants (pour la majorité des nouveaux arrivants).

Il semblait intéressant de pouvoir continuer ce travail sur la transformation d'un territoire en rénovation urbaine sous l'angle de la « mixité fonctionnelle ». Les quartiers du Neuhof et de Hautepierre bénéficient chacun d'un Projet de Rénovation Urbaine et du dispositif Zone Franche Urbaine. A ce titre ils ont, d'une part vu s'installer de nombreuses entreprises, et d'autre part subi des transformations physiques profondes. Bien que n'étant pas des « habitants » du quartier, les entreprises sont aussi des nouveaux usagers du quartier. Ils contribuent à véhiculer une autre image : activité économique « sur place » (diversification fonctionnelle), arrivée de nouveaux publics sur le quartier (les salariés ne résident pas nécessairement à proximité), image valorisante d'un quartier en pleine mutation.

Dans ce contexte, l'ORIV a proposé à la Communauté Urbaine de Strasbourg de mener un travail partenarial, avec les services de la collectivité, sur ces territoires. Il s'agissait d'étudier et de mesurer les impacts en matière de transformation de l'image des quartiers : qu'est-ce qui a amené ces entreprises à s'y implanter, pourquoi restent-elles, quelle image ont-elles du quartier, quels autres équipements de proximité les salariés fréquentent-ils, etc... ?

L'approche sur les deux ZFU du Neuhof et de Hautepierre a permis une comparaison des données et ainsi de mieux comprendre les processus, à la fois dans le domaine du développement économique et de la rénovation urbaine.

Les objectifs de cette étude étaient les suivants :

---

<sup>16</sup> <http://www.ORIV-alsace.org/documents/etude-des-parcours-pratiques-et-usages-des-habitants-du-nouveau-parc-prive-au-neuhof-projet-de-renovation-urbaine-du-neuhof-strasbourg/>

- Mieux connaître les entreprises de ces deux secteurs, leurs besoins et leurs motivations pour s'y installer,
- Apporter des éléments d'analyse sur leur fréquentation des équipements et services du quartier, l'image qu'ils ont du quartier (employeurs et salariés),
- Apporter un point de vue sur l'objectif de mixité fonctionnelle.

Dans le cadre de l'étude 90 chefs d'entreprises ont été rencontrés sur les deux quartiers. Suite à ces entretiens, et en accord avec les dirigeants, des questionnaires à destination des salariés ont été laissés dans les entreprises. Ainsi, 173 questionnaires « salariés » ont été collectés, soit environ 18% de la masse salariale des entreprises rencontrées.

Si la préparation de l'enquête a démarré en 2013, en lien avec les différents services de la collectivité. La phase de recueil des données (neuf agents de la collectivité en lien avec l'ORIV y ont participé) s'est déroulée entre mai et juillet 2014. Les résultats ont été exploités par l'ORIV pendant l'été et ont fait l'objet de plusieurs présentations et mises en débat à l'automne, avec les agents de la CUS, avec les élus et enfin à destination des chefs d'entreprise ayant participé à l'enquête.

Les services étant très impliqués dans l'ensemble du travail, l'appropriation des résultats et des enseignements en ont été grandement facilités (notamment pour la préparation du contrat de ville). Par ailleurs, cette approche a permis à l'ORIV de se saisir de la thématique du développement économique, de développer une expertise sur le sujet<sup>17</sup> et de nouer de nouveaux partenariats.

Le document final retraçant l'ensemble de la démarche, les résultats et les enseignements sera diffusé courant du premier semestre 2015.

## **ETUDE SUR « LES USAGES DES ESPACES ENVIRONNANT LES LOGEMENTS » - EPINAL**

L'année 2014 a été celle de la finalisation de l'étude menée auprès de la Ville d'Epinal dans le cadre du programme de rénovation urbaine sur deux quartiers. Elle devait permettre d'identifier les effets de celui-ci sur les espaces extérieurs et le vécu, l'usage des habitants. La démarche vise à comprendre le fonctionnement des quartiers et à améliorer in fine le quotidien des habitants. Par ailleurs, elle permet aux professionnels intervenant sur ces territoires de mieux comprendre le fonctionnement des quartiers notamment à travers la dimension « gestion urbaine et sociale de proximité ».

L'année 2014 a consisté à réaliser des enquêtes auprès du dernier secteur étudié (quartier de la Justice) et à les analyser.

La mise en perspective de l'ensemble des éléments recueillis et des analyses a été discutée avec les différents acteurs du territoire (acteurs de l'habitat, acteurs sociaux, gestionnaires des espaces extérieurs) afin d'identifier les enjeux principaux. Ce travail a permis, au-delà d'une meilleure compréhension du fonctionnement du territoire, de mettre en exergue la nécessaire articulation entre les dimensions sociales, économiques et urbaines. Le comité de pilotage qui s'est tenu le 20 octobre a validé un certain nombre de pistes de travail et de réflexion ainsi que de modes de faire.

Les éléments issus de ce travail ont ensuite utilement été mis à profit dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville de la communauté d'agglomération d'Epinal. Au-delà, la culture commune qui s'est construite au fil de l'étude a facilité l'approche et la construction du volet « cadre de vie et renouvellement urbain » du contrat de ville.

<sup>17</sup> [http://www.ORIV-alsace.org/wp-content/uploads/ORIV\\_note\\_emploi\\_dev\\_eco\\_pv.pdf](http://www.ORIV-alsace.org/wp-content/uploads/ORIV_note_emploi_dev_eco_pv.pdf)

## ETUDES DE COHESION SOCIALE ET URBAINE

Plusieurs collectivités (Communauté d'Agglomération d'Epinal, Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, Communauté d'Agglomération du Val de Fensch) ont souhaité disposer d'une analyse stratégique permettant de comprendre les enjeux en termes de cohésion sociale et urbaine à l'échelle de leur intercommunalité.

La notion de cohésion sociale peut être entendue comme « la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres » (définition du Conseil de l'Europe). La mise en œuvre d'un enjeu de cohésion sociale à l'échelle de différentes communes suppose d'œuvrer dans une perspective d'équité à l'échelle de l'ensemble du territoire de l'agglomération. Le principe d'équité n'est pas identique à celui d'égalité mais renvoie à une logique de justice. Au regard de l'enjeu de la démarche, il s'agira d'agir dans une logique d'équité sociale et territoriale<sup>18</sup>. Agir en faveur de la cohésion sociale et territoriale au niveau d'une intercommunalité, c'est donc éviter les disparités sociales et territoriales au sein de la société. Pour cela il faut agir à la fois sur les conditions de vie et les espaces de vie dans une perspective d'équité dans l'accès à l'emploi, au logement, aux soins, à la culture... Il faut aussi œuvrer à favoriser le lien social, les relations intergénérationnelles, inter-territoires, inter-cultures...

La forme prise par ces études et leur durée ont varié selon les intercommunalités mais, dans tous les cas, il s'agissait de réaliser une analyse (via le recours à différents indicateurs statistiques) permettant d'identifier le profil socio-démographique du territoire. Sur cette base, un certain nombre d'atouts et de limites mais aussi de risques et d'opportunités ont pu être identifiés avec les acteurs et les élus lors de temps de travail<sup>19</sup>.

Les éléments issus de ces réflexions ont permis de disposer d'éléments d'analyse de la situation et de proposer des pistes aux élus pour développer une politique de cohésion sociale et territoriale à l'échelle de l'agglomération.

Dans un contexte où chacune de ces intercommunalités s'inscrivait dans le même temps dans l'élaboration d'un contrat de ville, le défi résidait dans le fait de reconnaître, en lien avec tous les élus (communes concernées ou non par un territoire en politique de la ville) que l'enjeu de cohésion sociale et territoriale ne relève pas stricto-sensu de quelques communes « labellisées » politique de la ville... mais relève d'une dimension de développement stratégique du territoire de l'agglomération.

Ces études ont permis d'aborder les enjeux de solidarité intercommunales, de pointer la dépendance des communes les unes par rapport aux autres. Mais aussi de positionner les communes en politique de la ville au regard des autres territoires de l'agglomération, souvent en soulignant la « vocation » particulière des quartiers prioritaires.

## BILAN DE L'ACTION DU CONSEIL GENERAL DE LA MOSELLE DANS LE DOMAINE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le travail de bilan des actions menées par le Conseil Général de la Moselle dans le cadre de la politique de la ville a été finalisé en 2014, lors d'une réunion qui s'est tenue le 14 octobre. Il s'agissait dans le cadre de ce travail, en lien avec les services concernés, de vérifier la « pertinence » et « l'efficacité » des actions financées par le Conseil Général de la Moselle au regard des objectifs qu'il s'était donné dans le cadre de la politique de la ville. Sur la base des

---

<sup>18</sup> Le terme d'équité territoriale désigne une configuration géographique qui assurerait à tous les mêmes conditions d'accès aux services publics, à l'emploi et aux divers avantages de la vie en société. On considère que l'organisation du territoire, expression spatiale du fait social, crée des effets de lieu qui peuvent consolider, aggraver ou amoindrir les injustices sociales.

<sup>19</sup> La présentation des réflexions finalisées a eu lieu le 3 juin pour la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, en juin pour la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France et en novembre pour la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

constats effectués, il a été proposé des pistes pour la prise en compte des enjeux de cohésion sociale et urbaine au niveau de la collectivité, dans un souci d'articulation aux autres politiques menées de droit commun (action sociale, logement, insertion et prévention spécialisée).

Sur la base de ces éléments et des choix politiques qui en ont découlé, une délibération a été soumise aux élus du Conseil Général concernant le positionnement de la collectivité dans le cadre de la politique de la ville et donc dans la perspective de la signature des contrats de ville.

Le bilan, au-delà d'une approche quantitative sur le nombre d'actions et les montants mobilisés, vise avant tout une évaluation qualitative permettant d'identifier « les effets des actions politique de la ville en particulier financées par le Conseil Général dans les CUCS ». Dans la mesure où il est éminemment difficile d'identifier les évolutions d'un territoire et encore plus d'établir des corrélations entre ces évolutions et les actions menées sur le territoire, la démarche a été construite en partant des enjeux initiaux et propose une action visant à optimiser l'action du Conseil Général sur les territoires par la formulation de préconisations.

## **OBSERVATOIRE DYNAMIQUE DES QUARTIERS – METZ**

Suite au travail mené en 2011-2013 avec la ville de Metz, l'ORIV a poursuivi son intervention en matière d'observation dynamique des territoires au cours de l'année 2014, par le biais d'indicateurs sociaux autour de la production de trois fiches quartiers : Hannaux-Frécot-Barral, Bellecroix et Hauts de Vallières.

Cette démarche a été conduite par l'ORIV, dans le cadre du Centre de Ressources Politique de la Ville – Lorraine. Elle réunit un ensemble de partenaires (producteurs ou non de données) : l'AGURAM, l'INSEE, l'Etat via les délégués du Préfet ainsi que le Conseil Général de la Moselle, le CCAS, la CAF, Metz Métropole et les chargés de mission de Metz concernés par l'une ou l'autre thématique en particulier. Elle s'inscrit dans une logique collective de partage et d'interprétation des données. Ces éléments sont ensuite soumis à la connaissance des acteurs locaux avant d'être formalisés dans une « fiche quartier ».

Les données et fiches produites viendront alimenter la stratégie portée notamment par la ville de Metz dans le cadre de la réforme de la politique de la ville en permettant de disposer d'une vision actualisée des enjeux sur les territoires.

## **APPUYER LES ACTEURS LOCAUX NOTAMMENT PAR LA PROMOTION DE PRATIQUES ET D'EXPERIENCES INNOVANTES**

La participation des habitants a été au cœur des démarches menées par l'ORIV durant l'année 2014. Ce sujet constitue depuis longtemps un thème de travail central pour l'ORIV. Au cours de l'année 2014, il a été abordé sous deux angles :

- La participation des habitants dans un cadre « institutionnel », c'est-à-dire proposé par les pouvoirs publics, notamment avec la mise en place des conseils citoyens.
- La participation des habitants comme outil du développement social local, hors cadre institutionnel, via une recherche-action sur le pouvoir d'agir avec l'association PAR'ENchantement.

## **ACTIONS MENEES EN LIEN AVEC LES CONSEILS CITOYENS**

Afin d'apporter des éléments de compréhension des enjeux de démocratie locale et dans certains cas, d'accompagner les communes d'Alsace et de Lorraine dans la formalisation des conseils

citoyens (cf. zoom ci-dessous), l'ORIV a proposé différentes modalités de travail durant l'année 2014 autour de ce sujet.

#### Zoom sur les conseils citoyens

Suite aux préconisations du rapport de Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache<sup>20</sup>, la loi introduit des conseils citoyens, à l'échelle de chaque quartier prioritaire. Cette instance vise à favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes et d'actions collectives et l'implication des habitants dans la vie du quartier et la conduite de la politique de la ville et cela dès l'élaboration des contrats de ville.

Au niveau de la mise en œuvre du conseil citoyen, l'article 7 de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine précise qu'"un conseil citoyen est mis en place dans chaque quartier prioritaire politique de la ville, sur la base d'un diagnostic des pratiques et des initiatives participatives. Le conseil citoyen est composé d'une part d'habitants, tirés au sort dans le respect de la parité entre les femmes et les hommes, d'autre part de représentants des associations et acteurs locaux". Les conseils citoyens devront pouvoir participer à toutes les instances de gouvernance, d'orientation, d'évaluation et de décision des Contrats de Ville et pendant toute la durée du contrat. Par ailleurs, les quartiers soumis à la rénovation urbaine sont censés se doter d'une maison de projet. Ces nouvelles instances se veulent les outils d'un renforcement de la démocratie locale et citoyenne, afin de mieux associer les habitants aux décisions qui les concernent

Un cadre de référence a été élaboré dans cette perspective<sup>21</sup>.

#### **INTERVENTIONS PONCTUELLES SUR LES ENJEUX DE PARTICIPATION**

Plusieurs interventions ont permis de mettre en avant les enjeux de participation citoyenne auprès des acteurs, voire d'approfondir la question des conseils citoyens.

- 18 mars 2014 / intervention auprès des services de l'Etat dans le Bas-Rhin afin de décrypter les enjeux des conseils citoyens tels que prescrits par la loi et leur articulation aux conseils de quartier.
- 26 septembre 2014 / intervention dans le cadre des « Matinales » de l'AURM – Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne - en direction d'élus afin de mettre en avant les enjeux et les défis de la démocratie participative.
- 13 octobre 2014 / temps d'échanges en direction des adhérents de l'ORIV. Il a permis de présenter les enjeux des conseils citoyens et l'opportunité que représente leur mise en place.
- 15 octobre 2014 / demi-journée de travail menée en partenariat entre la Fédération des centres socio-culturels du Bas-Rhin et l'ORIV en direction des centres socio-culturels (salariés et administrateurs).
- 3 décembre 2014 / temps de présentation des conseils citoyens à la demande de l'Union départementale des centres socio-culturels du Haut-Rhin, auprès de responsables de centres (directeurs / administrateurs).

A chaque fois, ces temps ont regroupé entre vingt et trente participants (voire un peu plus pour les Matinales de l'AURM).

Chacun a pu échanger sur le sens et les objectifs de cette instance, ainsi que sur les modalités pratiques de leur mise en œuvre.

<sup>20</sup> « Pour une réforme radicale de la politique de la ville – Ça ne se fera plus sans nous, Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires », Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, Juillet 2013 :

[www.missionparticipation.fr/wp-content/uploads/2013/07/Rapport-Bacqué-Mechmache.pdf](http://www.missionparticipation.fr/wp-content/uploads/2013/07/Rapport-Bacqué-Mechmache.pdf)

<sup>21</sup> [http://i.ville.gouv.fr/index.php/download\\_file/5555/10061](http://i.ville.gouv.fr/index.php/download_file/5555/10061)

## ***GROUPE DE TRAVAIL ETAT DANS LE BAS-RHIN SUR LES CONSEILS CITOYENS***

Dès le mois d'avril, et suite à l'intervention auprès des services de l'Etat du 18 mars 2014 (cf. ci-dessus), l'ORIV a accompagné les services de l'Etat dans le Bas-Rhin, via la mise en place d'un groupe de travail, les services de l'Etat dans le Bas-Rhin. Il s'agissait pour les services de l'Etat de se doter d'un point de vue partagé et d'une culture commune afin d'identifier collectivement les points de vigilance pour sa mise en œuvre et son fonctionnement. En effet, s'il revient aux communes de mettre en œuvre cette instance sur la base de l'existant, au plus près des réalités locales, les services de l'Etat ont un rôle d'accompagnement des communes et de soutien des conseils citoyens.

Ce groupe<sup>22</sup> a abouti à l'établissement d'une grille d'analyse et de questionnements, en lien avec le cadre prescrit par la loi du 21 février 2014 et avec le cadre de référence proposé par le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET).

### ***PRODUCTION DE CONNAISSANCE***

- Un panorama des travaux menés par l'ORIV autour des questions de citoyenneté, de démocratie et de participation des habitants
- Participation des habitants et contrats de ville. Quels enjeux ? Quelle mise en œuvre ?  
Note de l'ORIV - octobre 2014

### ***CYCLE DE QUALIFICATION SUR LES CONSEILS CITOYENS EN LORRAINE***

En Lorraine, un cycle de qualification, de trois séances, relevant d'une logique de co-formation a été construit au dernier trimestre 2014. Il s'agissait, dans une logique inter-acteurs et inter-sites, de permettre une appropriation des enjeux des conseils citoyens, de favoriser les échanges et la capitalisation des démarches, de lever les freins éventuels par une réflexion collective.

Le premier temps de travail inscrit dans le cadre de ce cycle a été organisé le 28 novembre 2014 à Nancy. Il ciblait exclusivement les représentants de l'Etat des quatre départements lorrains. Au-delà d'une meilleure connaissance des textes et des modalités de mise en œuvre de ces conseils citoyens, l'enjeu de cette journée était de définir le positionnement de l'Etat et de ses représentants.

Les deux autres temps du cycle se dérouleront en 2015. Le premier consistera en une réunion départementale (déclinée dans les quatre départements lorrains) permettant de faire se rencontrer les différents sites en politique de la ville et de partager leurs réflexions sur les conseils citoyens. Le public ciblé est les services de l'Etat mais aussi élus et techniciens de collectivités, ainsi que des structures associatives porteuses ou potentiellement porteuses des conseils citoyens. Les contenus issus des deux temps précédents permettront de construire le dernier temps. Ils donneront lieu à une journée de mise en commun à l'échelle régionale durant le premier semestre 2015.

- ↳ 15 personnes ont participé à la journée de formation du 28 novembre 2014.

### ***ACCOMPAGNEMENT DES CONTRATS DE VILLE ET PRISE EN COMPTE DES CONSEILS CITOYENS***

Dans le cadre des contrats de ville, l'ORIV a porté une attention particulière à la place faite aux habitants (et aux acteurs locaux) notamment à travers la mise en place des conseils citoyens.

---

<sup>22</sup> Il s'est réuni les 16 avril, 11 juin, 26 juin, 16 juillet et 23 septembre.

Compte tenu de la diversité des contextes locaux (antériorité de démocratie participative, portage politique, dynamique associative préexistante), la manière d'aborder la mise en place de ces instances a fortement varié.

- A titre d'exemple, une journée de co-formation, a été organisée sur le territoire de Haguenau-Bischwiller, réunissant acteurs locaux (associations, travailleurs sociaux, agents des collectivités), représentants de l'Etat, ou encore élus. L'objectif de cette journée était à la fois de qualifier les acteurs sur les tenants et les aboutissants du conseil citoyen, mais également de permettre aux communes de formaliser les premiers jalons de mise en œuvre effective sur les territoires.
- Une démarche spécifique a également été mise en place sur Mulhouse dans le cadre de la préparation du Forum citoyen « Mulhouse c'est vous ». Un travail de co-construction des objectifs et contours des conseils citoyens (fonctionnement, objectifs...) a été élaboré entre élus, techniciens et habitants de différents quartiers de la ville.

A minima l'accompagnement sur site a toujours donné lieu à un temps dédié autour de cette question, notamment en lien avec les élus. L'accompagnement a pu donner lieu à un travail de co-construction autour des enjeux clés (composition, modalités de « recrutement » des conseillers, objectifs, portage, élaboration de documents : charte, règlement intérieur...).

Cette logique participative a irrigué plus globalement l'élaboration des contrats.

Autant que faire se peut, l'ORIV a décidé de mener ses actions en direction des acteurs, des collectivités sous des formes de travail participatives.

Deux raisons peuvent être avancées :

- D'une part, cela permet aux professionnels de travailler de manière renouvelée, et de s'appropriier le contenu de la production. Etant placés au cœur de la réflexion, les professionnels produisent eux-mêmes ce qui sera ensuite mis en place sur leurs territoires, et déterminent eux-mêmes le sens de leurs actions.
- D'autre part, alors que les habitants des quartiers de la politique de la ville sont invités à la participation, pourquoi ne pas demander aux professionnels de se mettre eux-mêmes dans une démarche participative d'autant que la volonté de co-construction des contrats et de mobilisation du droit commun peut justifier ce type de démarche ?

## **RECHERCHE-ACTION SUR LE POUVOIR D'AGIR**

Un second axe de travail a été exploré en 2014, dans la continuité de travaux engagés en 2013, sur le « pouvoir d'agir » des habitants. Il s'agit plus particulièrement de comprendre les mécanismes qui rendent possible la « participation » des habitants, c'est-à-dire leur engagement, leur investissement (et la reconnaissance de cet engagement) dès la conception des projets.

Pour ce faire, l'ORIV travaille avec l'association PAR'ENchantement située à Koenigshoffen, dans le cadre d'une recherche-action nationale sur l'intervention sociale communautaire<sup>23</sup> portée par le réseau « Séminaire pour la Promotion de l'Intervention sociale Communautaire - SPIsC »

Ce réseau est né en 2006, il s'est constitué « pour assurer la promotion des interventions sociales d'intérêt collectif et des actions communautaires, dont un rapport de l'IGAS paru cette même année avait déploré l'insuffisance »<sup>24</sup>.

Le SPIsC a décidé suite au colloque d'Aubervilliers en 2011, « d'engager une recherche-action portant plus spécifiquement sur les interventions sociales communautaires mises en œuvre dans des sites caractérisés par une présence de « communautés culturelles, ethniques, territoriales, souvent constituées d'immigrés ou de descendants d'immigrés »<sup>25</sup>.

Cette recherche-action nationale s'appuie sur des relais locaux. A ce jour, une dizaine de sites sont partie prenante de la démarche. Elle vise à dégager les caractéristiques et les conditions de

---

<sup>23</sup> Cette recherche action est portée par le SPIsC (séminaire pour la promotion des interventions sociales et communautaires) : <http://www.cnlaps.fr/CNLAPS/SPIsC/la-recherche-action-spisc>

<sup>24</sup> Note de cadrage de la démarche, Mai 2013

<sup>25</sup> Idem note 1

mise en œuvre des démarches de développement communautaire, entendues comme des démarches ancrées territorialement, de mobilisation des habitants dans une logique d'*empowerment* ou plus exactement de « pouvoir d'agir ».

La recherche-action locale repose sur deux postulats :

- Le « pouvoir d'agir » ne se décrète pas, il repose sur des postures professionnelles qui le rendent possible,
- Il trouve un écho dans les parcours de vie des bénévoles et des salariés, qui s'engagent dans ce type de démarche et qui y trouvent un intérêt.

L'association PAR'ENchantement participe au SPIsC depuis sa création. Implantée sur le quartier de Koenigshoffen, la « mobilisation des habitants » est au cœur de son projet associatif. L'originalité de son fonctionnement repose notamment sur l'indifférenciation des statuts entre bénévoles et salariés.

Par ailleurs, l'association mène depuis 2012 une recherche-action portant sur « le bien-être de tous dans notre quartier ». En adaptant la méthodologie proposée par le Conseil de l'Europe, PAR'ENchantement applique le principe de *coresponsabilité*. Cette démarche lui a permis de mobiliser des acteurs locaux, institutionnels et associatifs (Centre Médico-Social, direction de proximité, club sportif...).

L'ORIV, a été sollicité en juin 2013 par PAR'ENchantement pour réaliser le bilan de cette recherche-action. Suite à ce travail d'accompagnement, l'ORIV a produit une première note<sup>26</sup> sur le fonctionnement de la structure et la dynamique d'*empowerment* générée. Il s'agissait de mettre en lumière les postures de chacun (association, bénévoles et salariés) pour comprendre comment cette dynamique peut prendre corps.

Dans la continuité de cette démarche, PAR'ENchantement a proposé à l'ORIV d'accompagner la recherche-action du SPIsC, en l'orientant sur l'axe des pratiques (professionnelles et bénévoles) qui peuvent favoriser le pouvoir d'agir des bénévoles/habitants/usagers. Ainsi une salariée et un bénévole de l'association ORIV mènent conjointement cette démarche.

La Recherche-Action locale poursuit les objectifs suivants :

- Améliorer le fonctionnement de PAR'ENchantement et pérenniser la dynamique engagée avec les salariés, bénévoles et partenaires ;
- Formaliser le mode de fonctionnement, identifier les leviers et points de blocage pour essayer les pratiques localement et dans la recherche-action nationale.

En 2014, l'axe de recherche a porté sur les postures professionnelles. En effet, le « pouvoir d'agir » ne se décrète pas, il repose sur des postures professionnelles qui le rendent possible, et il trouve un écho dans les parcours de vie des bénévoles et des salariés, qui s'engagent dans ce type de démarche et qui y trouvent un intérêt.

L'objectif est d'identifier les composantes d'une nouvelle culture professionnelle. Les salariés ne sont pas dans une relation de pouvoir, ni dans une relation d'aide sociale. Il ne s'agit pas non plus d'une posture d'animateur. Loin de faire du « bricolage », les professionnels « piochent » dans des pratiques existantes et créent un nouveau référentiel d'intervention sociale.

Ainsi, des temps d'analyse de la pratique avec l'équipe salariée se sont déroulés entre mai et décembre 2014, soit 7 séances, réunissant à chaque fois une dizaine de personnes en moyenne. Parallèlement, l'ORIV a participé à plusieurs séances de travail avec des bénévoles autour de la préparation d'un film sur les valeurs de la République.

L'année 2014 a donc consisté en un travail avec l'équipe salariée de l'association afin d'identifier les composantes de leurs métiers et leurs difficultés, ou au contraire les leviers à leur disposition.

---

<sup>26</sup> [http://www.ORIV-alsace.org/wp-content/uploads/ORIV\\_note\\_mobilisation\\_habitants\\_empowerment.pdf](http://www.ORIV-alsace.org/wp-content/uploads/ORIV_note_mobilisation_habitants_empowerment.pdf)

Une note d'étape a été produite à destination des membres de la recherche-action nationale. En 2015, le travail sera davantage axé sur la place des bénévoles et sur le fonctionnement de cette nouvelle « communauté choisie » autour des valeurs portées par l'association.

Pour l'ORIV, cette recherche-action est à la croisée de ses thématiques d'intervention :

- Mobilisation des habitants : antériorité de travail sur le sujet et enjeu dans le cadre de la réforme de la politique de la ville ;
- Intégration et vivre-ensemble : fonction de centre de ressources sur les questions d'intégration des populations immigrées
- Développer les potentialités des territoires : changer de regard sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville et valoriser les potentiels
- Modes de travail collectif renouvelés : accompagnement des acteurs et de leurs pratiques.

L'année 2015 sera plus particulièrement axée sur le lien avec et entre les bénévoles, les « impacts » de leur engagement pour eux-mêmes, leurs familles et enfin comprendre comment se crée une communauté choisie autour de valeurs communes incarnées par l'association.

# ANNEXES



**ANNEXE 1 : Le conseil d'administration de l'ORIV**

**ANNEXE 2 : Site internet - documents les plus téléchargés par grandes thématiques d'intervention de l'ORIV**

## ANNEXE 1

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORIV

---

Administrateurs élus lors de l'Assemblée Générale du 3 avril 2014 et Bureau élu lors du Conseil d'Administration du 27 mai 2014

Les membres du Bureau apparaissent avec leur fonction en souligné dans la liste ci-dessous.

#### Personnes Morales

- Actions Citoyennes Interculturelles (ASTU), *représentée par Abdelkarim RAMDANE et/ou Thomas KAYBAKI*
- CIMADE *représenté par Pierre GREIB, Vice-Président*
- Ecole Supérieure en Travail Educatif et Social de Strasbourg (ESTES) *représentée par Bruno MICHON, secrétaire-adjoint*
- Institut Supérieur Social de Mulhouse (ISSM) *représentée par Chantal MAZAEFF*
- Jeunes Equipes d'Education Populaire (JEEP) *représenté par Paul KERN, Trésorier-Adjoint*
- Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) *représentée par Anne HULNE*
- THEMIS *représenté Guillaume ALBERT*
- Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (UD.CSF) *représentée par Francine STROBEL*
- Union Régionale des Associations Familiales (URAF) *représenté par Guy DIDIER*

#### Personnes physiques

- Maurice BLANC
- Lola BRINGUIER
- Daniel CHINAGLIA
- Sébastien DASSONVILLE
- Naouel EL MAHROUG
- Brigitte FICHET
- Michel FOU DRAT, Vice-Président
- Guy GIRAUD
- Alphonse GOUETH
- Francis GRANDJEAN, Assesseur
- Florence GRAFF-VALLAT
- Sylvie JAECKLE, Présidente
- Emilie JUNG
- François LAFLAHI
- Véronique LEROUX
- Dan LIAU, Trésorier
- Jacqueline MAURY, Secrétaire
- Rudi WAGNER, Vice-Président

## ANNEXE 2

### SITE INTERNET - DOCUMENTS LES PLUS TELECHARGES PAR GRANDES THEMATIQUES D'INTERVENTION DE L'ORIV

---

#### IMMIGRATION ET INTEGRATION

---

- **Les différentes notes statistiques** réalisées par l'ORIV sur la présence étrangère et immigrée en Alsace ont été téléchargées **3664** (contre 4565 fois en 2013), dont :

- « Demandeurs d'asile, réfugiés, en France et en Alsace » – juin 2012 (**1402** contre 1992)
- « La présence turque en Alsace : Quelques éléments d'explication » – février 2003 (681)
- « Etrangers et immigrés en Alsace : Définitions et évolutions » - 2007 (604)
- « Intégration professionnelle des femmes immigrées en Alsace » – juin 2012 (279 contre 169)

- **La rubrique consacrée à l'outil « Etrangers et immigrés en Alsace – Guide pour comprendre et agir »** a fait l'objet de **2960** consultations en **2014** (contre 3193 en 2013) et **5221** fiches ont été téléchargées (contre 3569 en 2013). Elles se répartissent de la manière suivante :

- **2392** fiches du **Volet A - Vers une meilleure compréhension de la présence étrangère dans votre commune** (contre 1881 en 2013)

Le chapitre **l'Immigration / intégration : y comprendre quelque chose !** a fait l'objet du plus de téléchargements de fiches (691 contre 445 en 2013). En second vient le chapitre concernant **Les étrangers en Alsace** (575 contre 383), puis les chapitres intitulés **Accueillir** (367 contre 254) et **S'installer en France** (272 contre 515).

Pour finir par les chapitres sur les **Lieux et personnes ressources** (259 contre 156) et **Représentations et incidences** (228 contre 128).

- **2829** fiches du **Volet B - Thématiques (contre 1688)**

Les fiches du chapitre sur la **Religion(s)** sont toujours les plus téléchargées (1306 contre 1002 en 2013). Ce chapitre est toujours très largement devant les autres. Les chapitres sur la **Langue française** (384 contre 177), la **Participation des habitants** (349 contre 226) et la **Santé** (345 contre 195) viennent après. Les deux chapitres suivants portent sur l'**Ecole** (231 contre 139) et **Logement et mixité** (214 contre 119).

On constate une hausse des téléchargements des fiches.

- **L'impact de la migration sur la parentalité : réalité ou représentations ?** Dossier thématique - août 2012 (**1312** contre 577 téléchargements en 2013)

- **Vécu des femmes immigrées dans le Bas-Rhin : des stratégies pour pallier aux difficultés.** Dossier thématique - juin 2009 (**818** contre 883)

- **Formation linguistique : un nouvel enjeu des politiques d'intégration ? Du droit à la langue aux politiques publiques de formation linguistique à destination des adultes immigrés** – Cahier de l'ORIV n° 43 - décembre 2009 (**703** téléchargements contre 2847 en 2013)

- **Demandeurs d'asile et processus d'intégration** – Cahier de l'ORIV n° 42 - juillet 2009 (**507** téléchargements contre 1514 en 2013)

- **Les carrés confessionnels musulmans, la spécificité de l'Alsace et de la Moselle.** Dossier thématique - février 2011 (**446** contre 354 en 2013)

- **Aïd el Kebir/ Kurban Bayrami : entre réglementation et pratiques festives – Actes de la matinée d'échanges du 17 janvier 2004 à Mulhouse,** Cahier de l'observatoire n° 39 - – mai 2004 (**435** téléchargements)

- **Découvrir des lieux de culte musulman en Alsace... – Actes des matinées d'échanges du 27 septembre 2003 et du 15 mai 2004** - Cahier de l'Observatoire n° 40 – septembre 2004 (421)

- **Les violences au sein du couple. Quels accès au droit et accompagnement pour les femmes étrangères et immigrées ?** Actes du colloque du 4 mars 2013 organisé par le CNIDFF et le CIDFF 67. Actes du colloque réalisés par le CIDFF 67 avec l'ORIV (**411** contre 164)

- **Elus et musulmans en Alsace : regards croisés sur des pratiques – Zoom sur la formation des imams – Actes de la clôture du cycle islam** - Cahier de l'Observatoire n° 41 – décembre 2005 (335)
- **Relations entre jeunes filles et garçons résidants dans les quartiers d'habitat populaire** - Actes de la journée de travail et de la rencontre mensuelle de l'ORIV en présence d'Horia Kebabza, le 7 octobre 2004, janvier 2005, 17 p. (334 contre 617)
- **Les migrations turques vers l'Europe, tendances récentes - Intervention de Stéphane de Tapia** - Actes de la Conférence-Débat du 16 septembre 2003 -mai 2004 (289 contre 484)
- **Soutien à la parentalité en Alsace – Quelles initiatives ? Quelles perspectives ? Actes de la Rencontre Régionale du 17 novembre 2000** - Cahier de l'Observatoire n° 33 - avril 2002 (269)
- **Immigration, Intégration, Discriminations... De quoi parle-t-on ? Quelques éléments de compréhension.** Dossier ressource - avril 2008 (242 contre 208 téléchargements en 2013)
- **Pour une meilleure prise en compte des migrants vieillissants en Alsace..., Actes de la rencontre régionale, du 13 février 2003** – Cahier de l'Observatoire n° 38 - juillet 2003 (240 téléchargements)
- **Collectivités locales et pratiques de l'islam en Alsace – Actes de la Matinée d'échanges du 2 mars 2002** - Cahier de l'Observatoire n° 36 - août 2002 (232)

## **DEVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN**

---

- Les documents réalisés par l'ORIV en 2014, suite à la réforme en cours de la politique de la ville ont été téléchargés de manière importante :
  - **Contrats de ville – Document de référence sur les enjeux - Note de l'ORIV** - septembre 2014 (851 téléchargements)
  - **Point d'information sur la réforme de la politique de la ville** – 14 juin 2014 (482)
  - **Contrat de Ville Préfiguration – Mulhouse Alsace Agglomération - Note de synthèse méthodologique - Contribution ORIV** – février 2014 (404)
  - **Participation des habitants et contrats de ville. Quels enjeux ? Quelle mise en oeuvre ? Note de l'ORIV** - octobre 2014 (316)
  - **Emploi et développement économique dans la politique de la ville. Contribution à la préparation des contrats de ville - Note de l'ORIV** - novembre 2014 (217)
- Les différents **comptes rendus des Ateliers des Professionnels de la Ville (APV)** ont fait l'objet de **9164** téléchargements (10213 en 2013)
- Les **notes** réalisées sur les questions d'**évaluation** ont fait l'objet de **2489** téléchargements (3330 en 2013)
- **La politique de la ville en France : fondements, évolution et enjeux. Dossier ressources**  
Ce dossier réalisé par l'ORIV a fait l'objet d'une mise à jour fin novembre 2012. Il a été téléchargé **2418** fois (contre 1464). Il est également téléchargeable par parties, qui ont fait l'objet de **6972** téléchargements (contre 7760 en 2013).
- Le **Guide de l'observation sociale territorialisée**  
Sa version complète a fait l'objet de **1118** téléchargements (contre 1131 en 2013). Le guide est téléchargeable partie par partie (au total **3931** téléchargements contre 2959 en 2013).
- **Adultes-relais, entre professionnalisation et reconnaissance : Actes du séminaire du 1er octobre 2009, Mulhouse"** – Cahier de l'ORIV n° 44 - janvier 2010 (**3189** contre 3266 en 2013)
- Les **notes documentaires de l'ORIV** ont été téléchargées **1223** fois contre 1260 fois en 2013.
- **Mobilisation de la parole des habitants et rénovation urbaine. Dossier thématique** - novembre 2011 (**976** contre 663 fois en 2013)
- **Comprendre les obstacles à la participation citoyenne – Contribution à une autre reconnaissance du citoyen - Note thématique** - mars 2005 (**620** contre 803 téléchargements)

- **Etat des lieux du dispositif adultes-relais en Alsace. Dossier thématique** - novembre 2009 (566 contre 495 2013)
- **La notion de mixité sociale - Note thématique** - juin 2004 (459)
- **La gouvernance participative et la rénovation urbaine en France et en Allemagne** – Maurice Blanc (423 contre 71)
- **Rénovation douce et ville sociale en Allemagne, des enseignements pour la politique de la ville en France** - Note de capitalisation des visites à Berlin et à Freiburg – octobre 2013 (408)
- **Etude des parcours, pratiques et usages des habitants du nouveau parc privé au Neuhof** **Projet de rénovation urbaine du Neuhof – Strasbourg - Dossier thématique** - juin 2013 (343 contre 129 téléchargements). La synthèse de ce document a été téléchargée 285 fois.
- Etude sur les besoins d'accompagnement des associations de la politique de la ville - Réseau SARA, ORIV - Rapport final** – juin 2010 (327)
- **10 ans de transformation urbaine. Quels acquis ? Quelles perspectives pour les territoires ? Synthèse de la Journée d'échange du 28 janvier 2014** - avril 2014 (325)
- **De la rénovation urbaine au développement social. Cycle de qualification à destination des acteurs de la politique de la ville - Dossier thématique** - juin 2013 (232 contre 117)

## **EGALITE ET PREVENTION DES DISCRIMINATIONS**

---

- Les fiches de la publication « **Emploi et discriminations raciales en Alsace : où s'adresser? Annuaire des structures qui agissent auprès des victimes** » – mai 2012 ont été téléchargées 2911 fois (contre 6844 en 2013).
- **Dossier ressources « Discriminations : éléments de compréhension et d'action »** - décembre 2006 (660 contre 619)
- **Petite enfance : plus d'égalité par une prévention des discriminations. Guide des professionnels**, Le Furet, l'ORIV, 2013 (601 contre 122 téléchargements en fin d'année 2013)
- **Etat des lieux des pratiques d'accompagnement des victimes de discriminations et de leurs accès aux droits en Alsace.** Dossier thématique - septembre 2011 (367 contre 374)
- **Des discriminations...à la valorisation des compétences dans le monde du travail** - Note thématique – janvier 2004 (251)
- **Parcours institutionnels de victimes de discriminations - Rencontre de l'ORIV - Synthèse de l'intervention du 5 décembre 2012** – décembre 2012 (161)  
En présence de Ewa BOGALSKA-MARTIN, Sociologue (Université Pierre-Mendès-France, Grenoble), et Aline PREVERT, Politiste (Sciences Po Grenoble). Toutes deux Chercheuses au Laboratoire PACTE-CNRS (Grenoble)
- **Racisme, discrimination, discrimination positive : éléments pour une comparaison franco-américaine - Rencontre de l'ORIV - Synthèse de l'intervention du 10 décembre 2013** - janvier 2014 (146)  
En présence de Daniel Sabbagh, directeur de recherche au CERI (Centre d'études et de recherches internationales), unité mixte de recherche Sciences Po – CNRS.
- **Débusquer des effets de discriminations dès la petite enfance pour avancer sur la qualité et la pertinence des services** - Note thématique réalisé en lien avec le Furet - 24 pages décembre 2010 (133)
- **La notion d'égalité des territoires. Rencontre de l'ORIV - Synthèse de l'intervention du 5 novembre 2013.** En présence de Thomas KIRSZBAUM, sociologue, chercheur associé à l'Institut des Sciences sociales du Politique (ENS-Cachan, CNRS UMR 7220). (132 contre 20 téléchargements – mis en ligne fin 2013)



Observatoire  
Régional de  
l'Intégration  
et de la Ville

# 2014

1 rue de la course  
67000 Strasbourg

tél : 03 88 14 35 89  
fax: 03 88 21 98 31

[contact@oriv.fr](mailto:contact@oriv.fr)  
[www.oriv-alsace.org](http://www.oriv-alsace.org)

association de droit  
local (loi 1908) inscrite  
au Tribunal d'instance  
de Strasbourg  
volume LXXIV n°127  
APE : 9499Z  
SIRET : 408 211 159 000 12